

VILLARS-SUR-GLÂNE



COMMUNE DE

VILLARS-SUR-GLÂNE

Rapport de gestion 2010



Photo Keren Bisaz, Villars-sur-Glâne

<http://www.villars-sur-glâne.ch>

e-mail : commune@villars-sur-glâne.ch

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1 - 2
I. CONSEIL GENERAL	3 - 6
1.1 Répartition des sièges	3
1.2 Bureau	3
1.3 Mutations	3
1.4 Séances	4 - 6
II. ELECTIONS ET VOTATIONS	7 - 8
2.1 Votations fédérale et cantonale du 7 mars 2010	7 - 8
2.2 Votation fédérale du 26 septembre 2010	8
2.3 Votation fédérale du 28 novembre 2010	8
III. CONSEIL COMMUNAL	9 - 13
3.1 Séances	9
3.2 Objets traités	9
3.3 Représentations et délégations	9 - 13
IV. DELEGATIONS ET COMMISSIONS	14 - 18
4.1 Délégations du Conseil communal	14 - 15
4.2 Commissions communales	15 - 18
4.3 Commissions ad hoc du Conseil général	18
V. RAPPORT DES DICASTERES	19 - 77
5.1 ADMINISTRATION GENERALE	19 - 24
5.1.1 Secrétariat communal	19
5.1.2 Personnel communal - départs - engagements - événements ..	19 - 21
5.1.3 Relations avec l'extérieur	22 - 24
5.2 FINANCES	25 - 31
5.2.1 Comptes	25 - 26
5.2.2 Tableau des taux des impôts et taxes	27 - 28
5.2.3 Agence communale AVS	29 - 31

5.3	INSTRUCTION PUBLIQUE	31 - 35
5.3.1	Introduction deux années école enfantine	31
5.3.2	Répartition des classes (rentrée 2010/2011)	31 - 32
5.3.3	Effectifs des classes	33
5.3.4	Classe de langue, cours d'appui, accueil des migrants	33
5.3.5	Allemand extrascolaire.....	34
5.3.6	Accueil extrascolaire	34
5.3.7	Cours de français pour migrants.....	34
5.3.8	Service des écoles.....	34
5.3.9	Commission scolaire.....	35
5.3.9.1	Mutations au sein de la Commission scolaire.....	35
5.4	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT	36 - 38
5.4.1	Aménagement du territoire	36 - 37
5.4.2	Routes, transports et environnement.....	37 - 38
5.5	SERVICES EXTERIEURS	39 - 41
5.5.1	VOIRIE.....	39 - 40
5.5.1.1	Activités courantes.....	39
5.5.1.2	Matériel et véhicules	39
5.5.1.3	Entretien routier	39 - 40
5.5.1.4	Gestion des déchets	40
5.5.2	PARCS ET JARDINS	41
5.5.2.1	Activités courantes.....	41
5.5.2.2	Réalisations	41
5.5.2.3	Matériel et véhicules	41
5.6	SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, SERVICE DU FEU, ENERGIE, CADASTRE	41 - 48
5.6.1	SERVICE DES EAUX.....	41 - 43
5.6.1.1	Fonctionnement du service.....	41 - 42
5.6.1.2	Relations avec l'extérieur.....	42
5.6.1.3	Plans directeurs et casier de l'eau potable PDEP	42
5.6.1.4	Analyses	42
5.6.1.5	Livraisons d'eau.....	43
5.6.1.6	Etudes et nouvelles réalisations	43
5.6.1.7	Travaux d'entretien	43
5.6.2	STATION D'EPURATION DES EAUX USEES (STEP)	44 - 45
5.6.2.1	Exploitation	44
5.6.2.2	Commission de gestion de la STEP	44 - 45
5.6.3	COLLECTEURS.....	45
5.6.3.1	Etudes et travaux d'assainissement	45
5.6.3.2	Etudes PGEE.....	45
5.6.3.3	Curage des collecteurs	45
5.6.4	SERVICE DU FEU.....	45 - 47
5.6.4.1	Fonctionnement du service.....	45
5.6.4.2	Interventions	45 - 46
5.6.4.3	Instruction et formation	46
5.6.4.4	Equipement.....	46
5.6.4.5	Prévention.....	47
5.6.4.6	Commission du feu	47

5.6.5	ENERGIE	47 - 48
5.6.5.1	Gaz naturel	47 - 48
5.6.5.2	Nouvelles installations de chauffage.....	48
5.6.6	CADASTRE	48
5.6.6.1	Cadastre administratif - gestion du patrimoine	48
5.7	AFFAIRES SOCIALES	49 - 62
5.7.1	Service social.....	49 - 52
5.7.2	Service de puériculture	52 - 53
5.7.3	Enfance et petite enfance	53 - 54
5.7.4	Ludothèque	55
5.7.5	Soins dentaires	55
5.7.6	Caisse maladie - demandes d'aide financière	55
5.7.7	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.....	55
5.7.8	Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASDS).....	56
5.7.9	Section des Samaritains	56
5.7.10	Office communal du travail	57 - 60
5.7.11	Aide communale au logement	60
5.7.12	Personnes âgées	60
5.7.13	Animation.....	60 - 62
5.7.14	Service des tutelles.....	62
5.8	TERRAINS, FORETS, BATIMENTS PUBLICS, CIMETIERE	63 - 67
5.8.1	Terrains et forêts.....	63 - 64
5.8.2	Bâtiments	64 - 66
5.8.3	Cimetière.....	66 - 67
5.9	SPORTS, LOISIRS, CULTURE, JUSTICE	67 - 77
5.9.1	SPORTS ET LOISIRS	67 - 68
5.9.1.1	Sports.....	67 - 68
5.9.1.2	Loisirs.....	68
5.9.2	CULTURE.....	69 - 70
5.9.3	CONTRÔLE DE L'HABITANT	71 - 76
5.9.4	PROTECTION CIVILE	77
5.9.5	ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL.....	77
VI.	CONCLUSION ET PROPOSITION	78

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2010.

INTRODUCTION

Pour le dernier rapport de gestion de la législature, le Conseil communal est particulièrement heureux de présenter un bilan positif, puisque les comptes bouclent encore une fois sur une note positive, fruit des efforts constants depuis le début de la législature. Au total, la dette aura pu être réduite de plus de 30 millions de francs, sans augmentation d'impôts. Mais en corollaire, il a fallu renoncer à plusieurs investissements et projets. C'est donc une situation nettement assainie que le Conseil transmet à ses successeurs de la nouvelle législature 2011 – 2016 qui pourra aboutir à la réalisation progressive et modérée de plusieurs objets prévus au plan financier des investissements.

La situation financière

Pour rester dans ce chapitre, nonobstant les baisses fiscales accordées par le Grand Conseil, si la situation a pu être maîtrisée, c'est en grande partie grâce à la maîtrise des dépenses et aux rentrées fiscales des personnes morales qui sont en hausse et, ce, malgré la mauvaise situation conjoncturelle mondiale. Malgré nos craintes, l'année 2010 qui s'annonçait difficile en raison des effets de la crise économique de 2008, n'aura finalement pas été négative pour les personnes morales. En revanche, les rentrées fiscales des personnes physiques se sont avérées moins bonnes que prévu et quand bien même le Conseil communal se soit montré particulièrement prudent dans ses estimations. Cela nous incite donc à continuer notre politique de rigueur budgétaire.

L'économie

La « task force Bertigny-Ouest », créée par le Conseil d'Etat en vue de valoriser les anciens terrains de « Gottéron-Village », a connu un certain ralentissement en 2010, notamment à cause de la décision de la Confédération de suspendre le financement des travaux routiers indispensables au développement de ce quartier, mais les études des circulations se poursuivent.

Si le chômage reste stable, la situation des chômeurs de longue durée ne s'améliore pas et nous craignons beaucoup les effets de la modification de la loi sur l'assurance-chômage qui devrait entrer en vigueur en avril 2011.

Les relations intercommunales

L'association des communes de la Sarine, dénommée « Association régionale de la Sarine - ARS » dont le but est de regrouper l'ensemble des communes du district en vue de réaliser certaines infrastructures et une stratégie régionale de développement, peine à se constituer en raison des grandes disparités des communes de la Sarine, mais un comité de pilotage a œuvré en vue de la mise en place de ses structures.

Du point de vue des collaborations, la commune a signé une convention avec la Ville de Fribourg en vue du ramassage des déchets. Cette convention devrait permettre à la commune d'économiser près de 100'000 francs par an pour cette tâche.

L'agglomération

L'agglomération de Fribourg continue tant bien que mal son processus de mise en route. L'ampleur de la tâche a finalement été sous-estimée, notamment en raison de multiples problèmes de personnel. Une nouvelle déléguée culturelle a été engagée en remplacement de l'ancien délégué, démissionnaire. Les travaux du plan directeur d'aménagement se sont poursuivis afin de

pouvoir présenter cet ouvrage dans les délais, soit d'ici fin 2011 et toucher ainsi les subventions fédérales.

Les fusions

Le processus de fusion se poursuit, malgré un rebondissement par l'annonce des communes de Givisiez, Corminboeuf et Granges-Paccot de procéder à une fusion entre elles d'abord et avec l'adjonction de Chésopelloz. Cela étant, une première étape est en voie de réalisation par un expert indépendant. Celle-ci a pour but de mettre à plat les spécificités de chacune des six communes.

De son côté, la commission ad hoc du Conseil général poursuit ses travaux d'analyse et d'auditions en vue d'une fusion entre Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne.

La vie courante

La 2^{ème} année d'école enfantine a été introduite à Villars-sur-Glâne. De nouveaux pavillons scolaires ont été implantés dans les trois cercles scolaires de la commune.

L'audit de l'administration et du Conseil, demandé à la Haute Ecole de Gestion est parvenu au Conseil communal qui l'a étudié. Il en est résulté que certaines modifications mineures ont pu être apportées au fonctionnement du ménage communal, mais dans l'ensemble, l'audit n'a pas permis de dégager des pistes novatrices de réorganisation. Le Conseil est donc convaincu que son administration convient en l'état, même si des améliorations sont toujours possibles.

Pour ce qui est de l'analyse des possibilités de professionnalisation de tout ou partie de la fonction d'édile communal, le Conseil a décidé de ne pas changer le mode de fonctionnement et de rester au stade de milice. En revanche, il a tenu à prendre en considération les charges très lourdes qui grèvent la syndiculture et a décidé de revaloriser cette fonction du point de vue financier et de la caisse de pensions, afin de permettre à son titulaire d'y consacrer tout le temps nécessaire, en réduisant, si besoin est, tout ou partie de son activité professionnelle. Il a, par ailleurs, également décidé de participer à des mesures en faveur de la prévoyance des Conseillers communaux.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2010.

Erika Schnyder, Syndique

I. CONSEIL GENERAL

1.1 REPARTITION DES SIEGES

Suite à l'élection pour le renouvellement de 2 membres du Conseil général du 24 février 2008, les 50 sièges se répartissent comme suit :

Parti démocrate-chrétien	14 sièges = 28 %
Parti socialiste fribourgeois	19 sièges = 38 %
Parti libéral-radical	9 sièges = 18 %
Parti chrétien-social	3 sièges = 6 %
Mouvement Ouverture	3 sièges = 6 %
Union Démocratique du Centre	2 sièges = 4 %

1.2 BUREAU

	2009	2010
Président	M. Marius Rudaz (PDC)	M. Benjamin Gasser (PSF)
Vice-Président	M. Benjamin Gasser (PSF)	Mme Corinne Fässler (PLR)
Scrutateurs	M. Philippe Currat (PDC) Mme Véronique Divis (PLR) M. Nicaise Yoland Miere (PSF)	M. Philippe Currat (PDC) M. Benoît Sansonnens (PLR) M. Nicaise Yoland Miere (PSF)
Scrutateurs Suppléants	Mme C. Schnarrenberger (PDC) M. Samuel Grenier (MO) pour le PLR M. Frédéric Clément (PSF)	Mme Catherine Schnarrenberger (PDC) M. Samuel Grenier (MO) pour le PLR M. Frédéric Clément (PSF)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal	

En 2010, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises. Ces rencontres ont été consacrées à la préparation des séances du Législatif.

Le Bureau du Conseil général a également assumé de nombreuses représentations à l'extérieur.

1.3 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2010, les mutations suivantes :

08.03.10	Mme Isabelle Comment-Gauderon (PDC) remplace M. Hubert Schaller (PDC)
12.04.10	M. Dimitri Küttel (PDC) remplace M. Grégoire Piller (PDC)
23.08.10	M. Gaël Gobet (PLR) remplace M. Philippe Gehring (PLR)

1.4 SEANCES

Le Conseil général a tenu 4 séances les 4 février, 27 mai, 30 septembre et 9 décembre 2010. Le 27 mai, il a approuvé les comptes 2009 et a pris connaissance du rapport de gestion 2009. Le 9 décembre, il a accepté le budget 2011.

1. Il a approuvé :

- la planification et la réalisation de sept pavillons scolaires démontables, pour un montant de Fr. 2'500'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la demande de crédit pour le mobilier et le matériel de fonctionnement pour les nouvelles salles de classe, pour un montant de Fr. 93'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- le remplacement du central téléphonique de la Résidence Les Martinets, pour un montant de Fr. 170'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la demande de crédit pour l'aménagement d'un arrêt de bus sur chaussée avec abri voyageurs à la route des Préalpes, pour un montant de Fr. 117'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la demande de crédit pour la réfection de la route des Martinets, l'aménagement de modération de trafic et vitesse, la construction de quais voyageurs et d'un trottoir, pour un montant de Fr. 600'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique des écoles, pour un montant de Fr. 95'246.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la modification du règlement sur le personnel communal
- la modification de l'article 3 du règlement scolaire du cercle de Villars-sur-Glâne
- la modification des statuts de l'Association des communes pour les services médico-sociaux (ACSMS)
- la modification des statuts de Coriolis Infrastructures
- la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- la demande de crédit pour la construction d'un nouveau mur cinéraire (étape IV), pour un montant de Fr. 179'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la convention avec promesse de transfert d'un immeuble au Croset
- le règlement sur le stationnement et le parcage prolongé des véhicules sur la voie publique
- la demande de crédit pour la mise à niveau et le maintien à jour des environnements informatiques et de la téléphonie, pour un montant de Fr. 131'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la demande de crédit pour le renouvellement des lave-vases, baignoires et élévateurs de la Résidence Les Martinets, pour un montant de Fr. 160'000.--, avec autorisation de recourir à l'emprunt

- la demande de crédit pour l'assainissement des collecteurs, du réseau d'eau potable et du réseau routier dans le quartier de Villars-Vert, pour un montant de Fr. 1'505'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- le remplacement des installations d'adduction et de distribution d'eau potable et financement par l'utilisation du fonds de réserve
- le financement des travaux à effectuer à la salle Mummenschanz, pour un montant de Fr. 668'889.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- le règlement communal portant tarif sur les émoluments de naturalisation
- la modification des statuts et règlement général de police des Communes de l'ACoPol, soit Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne.

2. Il a refusé :

- l'augmentation de notre participation de Fr. 75'000.- au capital-actions de la société immobilière AGY EXPO SA

3. Il a pris acte :

- des informations fournies par la COFI sur les fusions intercommunales
- de la présentation sur les fusions intercommunales par M. Elio Genazzi, Chef de la Section des collectivités et entités locales du canton du Tessin

4. Il a enregistré diverses interpellations et demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a, soit présenté un rapport, soit donné une réponse, soit promis une étude en ce qui concerne :

- l'état général des bâtiments scolaires, plus particulièrement celui des stores cassés de l'école des Rochettes
- le parcage de certains pendulaires à l'entrée de la forêt de Moncor, derrière la station Texaco et également sur les places de parc en verdure, situées à côté de la déchetterie de Cormanon
- le chemin piétonnier longeant la voie CFF entre l'Observatoire et la route de la Ferme
- les démarches entreprises avec la Ville de Fribourg en vue d'une collaboration concernant la mise à disposition libre de vélos
- la remise en état des poteaux à la rue des Platanes, côté route du Soleil, interdisant ainsi aux voitures de descendre
- les plages couvertes par l'accueil extrascolaire, notamment pour les enfants commençant l'école infantine, et le transport de ceux qui seraient en crèche le matin et qui devraient se rendre à l'école l'après-midi

- la réalisation de la zone 30 km/h dans le quartier de Villars-Vert
- la possibilité de réaliser un terrain de beach-volley au Platy
- la création d'un demi-terrain de football dans le prolongement de la place de jeux de Villars-Vert
- les nuisances que subit le quartier des Dailles dues à l'absence de parois antibruit le long de l'autoroute au Sud de la Commune
- les entraves causées à la circulation par le garage Amag lors des déchargements de véhicules ainsi que le parcage des voitures à la route du Fort-St-Jacques
- la réalisation de contrôles de vitesse à la route du Coteau qui est en zone 30
- les publications dans la FAO et Fribourg des mises à l'enquête simplifiée en étudiant la possibilité de diminuer les coûts lorsqu'il s'agit de travaux d'amélioration énergétique et de proposer éventuellement au Canton de passer à la parution électronique, moins onéreuse
- les difficultés rencontrées par un voyageur, titulaire d'un abonnement général, voulant prendre le train TPF de Belfaux à Fribourg avec son vélo et n'ayant pas la possibilité de se munir du titre de transport pour ce dernier
- le non-respect de la zone 30 km/h dans le quartier de Villars-Vert
- l'état des rampes d'escaliers reliant le quartier de Villars-Vert à la station AGIP
- le manque de places de parc dans le quartier de Villars-Vert
- le projet de réalisation d'une passerelle au carrefour de Belle-Croix

5. Propositions et résolutions

- Une proposition a été déposée par le groupe PLR qui souhaite une modification du règlement communal, datant de 1985, concernant la perception d'un impôt sur les spectacles, les divertissements et manifestations publiques ainsi que l'installation de cantines et d'arènes publiques.

Ce règlement couvre deux dispositions principales, à savoir l'octroi d'autorisation par le Conseil communal pour l'organisation de concerts, spectacles et autres manifestations et l'application d'une taxe communale sur ces mêmes divertissements.

Le groupe PLR souhaite une modification de ce règlement afin de supprimer la taxe communale sur les divertissements.

II. ELECTIONS ET VOTATIONS

En 2010, les électeurs et électrices ont été appelés 3 fois aux urnes.

2.1 LE 7 MARS 2010 : VOTATION FEDERALE SUR

- 1) l'arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'131	3'049	89	2'960	2'549	411

- 2) l'initiative populaire du 26 juillet 2007 « Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'131	3'111	48	3'063	566	2'497

- 3) la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'131	3'117	75	3'042	610	2'432

VOTATION CANTONALE SUR :

- 1) la loi du 12 février 2009 portant adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'131	3'029	73	2'956	2'187	769

2) la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale (LPFI)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'131	3'008	264	2'744	2'261	483

2.2 LE 26 SEPTEMBRE 2010 : VOTATION FEDERALE SUR :

1) la modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'267	2'492	17	2'475	976	1'499

2.3 LE 28 NOVEMBRE 2010 : VOTATION FEDERALE SUR :

1) l'initiative populaire « Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi) » et le contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Entièrement blancs	Nuls
6'301	3'216	7	3

Initiative populaire				Contre-projet				Question subsidiaire			
Sans réponse	OUI	NON	Total	Sans réponse	OUI	NON	Total	Sans réponse	Initiative	Contre-projet	Total
24	1'104	2'078	3'206	90	1'556	1'560	3'206	202	973	2'031	3'206

2) l'initiative populaire du 6 mai 2008 « Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'301	3'200	93	3'107	1'409	1'698

III. CONSEIL COMMUNAL

Dicastères

Mme Erika Schnyder	PSF	Administration générale et économie
M. Nicolas Bapst	PLR	Service des eaux - Energies - Cadastres
M. Louis-Marc Perroud	PSF	Finances et informatique
Mme Christiane Savoy	PCS/MO	Instruction publique
Mme Annelise Meyer-Glauser	PLR	Affaires sociales - Santé publique - Office communal du travail
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Police et justice - Sports et loisirs - Culture - Protection incendie
M. Raymond Pilloud	PDC	Aménagement du territoire et constructions
Mme Marie Garnier	PSF	Routes, équipements et environnement
M. Allan Alvez da Costa	PSF	Services extérieurs

3.1 SEANCES

Le Conseil communal a tenu 42 séances ordinaires le lundi dès 17.00 heures et 1 séance extraordinaire le 16 mars à 19.00 heures. De plus, le 3 mai, à 18.30 heures, il a reçu le Conseil communal de la Ville de Fribourg.

3.2 OBJETS TRAITES

Durant ses séances, le Conseil communal a traité 806 objets.

Naturalisations

En 2010, il a accordé le droit de cité communal à 23 ressortissants étrangers.

3.3 REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS

Le Conseil communal a assisté - « in corpore » ou en délégation - à diverses manifestations et assemblées de tous genres, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur.

Relevons notamment :

- le banquet organisé par la Société de tir de la Ville de Fribourg à l'occasion de la fête de la Confrérie des tireurs de Saint-Sébastien
- la soirée annuelle de la Société de gymnastique Freiburgia

- le concert de gala de La Concordia, Corps de musique officiel de la Ville de Fribourg
- la remise des médailles « bene merenti » à 6 membres du Chœur mixte St-Nicolas de Flüe des Daillettes
- l'inauguration officielle de Bertigny III (HFR Fribourg - Hôpital cantonal)
- l'assemblée générale de l'Association des jardins familiaux de Fribourg et environs
- l'exposition d'Espace Broc Lumière organisée par le Groupe E
- l'inauguration du panneau de remerciements pour la construction de la nouvelle buvette du FC Villars-sur-Glâne
- le repas de soutien du Mouvement jeunesse de Villars Basket
- l'apéritif dînatoire pour les 15 ans du Nouveau Monde
- la manifestation organisée pour le 25^{ème} anniversaire du Service de l'environnement
- l'assemblée générale de Fribourg Tourisme et Région
- l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Cremo SA
- le 100^{ème} anniversaire de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers
- le 5^{ème} anniversaire du Dojo du Guintzet
- l'assemblée générale ordinaire des actionnaires des TPF
- l'apéritif de l'économie locale à Belfaux
- la séance de clôture du Palmarès du Conservatoire de Fribourg
- l'ouverture officielle du Festival du Belluard
- la soirée d'ouverture du Festival International de Musiques Sacrées
- le 20^{ème} anniversaire de la Société Infoteam
- la fête de St-Ignace organisée par Notre-Dame de la Route
- l'apéritif offert lors de la Marche de l'espoir de Terre des hommes
- l'inauguration de la nouvelle poste à la rue du Centre
- la journée « portes ouvertes » organisée à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Résidence Les Martinets
- l'inauguration du centre commercial COOP à Moncor
- l'inauguration du parcours de course d'orientation dans la forêt de Belle-Croix

- l'inauguration du P+R de Rosé
- la journée d'information organisée par SuisseEnergie
- la visite du chantier de la couverture de la patinoire sèche de Givisiez
- la cérémonie du Dies academicus à l'Université de Fribourg
- la réunion de la commission technique et des juniors de l'Association fribourgeoise de football
- le repas de Noël du Groupement du 3^{ème} âge « La Vie Montante »
- la journée, portes ouvertes, de la Société Vifor Pharma
- la conférence de presse organisée par la Ville de Fribourg concernant l'acquisition d'un véhicule pour le ramassage des déchets de notre Commune

- **la réception des nouveaux citoyens :**

Le 19 novembre 2010, nos concitoyennes et concitoyens âgés de 18 ans, ainsi que les personnes ayant obtenu le droit de cité de Villars-sur-Glâne se sont retrouvés au restaurant du Foyer des Préalpes pour fêter cet important passage à la citoyenneté active.

Après la présentation faite par Mme Erika Schnyder, Syndique, du fonctionnement de chaque dicastère de l'Administration communale, la soirée a été agrémentée par le groupe Covy's Garden.

Lors de cette réception, le livre sur Villars-sur-Glâne et le diplôme de promotion civique ont été remis à chacun.

Les personnes absentes ont reçu le leur par la poste.

CONSEIL COMMUNAL ET REPARTITION DES DICASTERES

ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE	FINANCES ET INFORMATIQUE	INSTRUCTION PUBLIQUE	AFFAIRES SOCIALES	POLICE ET JUSTICE	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS	SERVICE DES EAUX	ROUTES, EQUIPEMENTS ET ENVIRONNEMENT	SERVICES EXTERIEURS
RESP. E. Schnyder	L.-M. Perroud	C. Savoy	A. Meyer-Glauser	P.-E. Carrel	R. Pilloud	N. Bapst	M. Garnier	A. Alvez da Costa
SUPPL. N. Bapst	P.-E. Carrel	A. Meyer-Glauser	E. Schnyder	C. Savoy	L.-M. Perroud	R. Pilloud	A. Alvez da Costa	M. Garnier
Conseil communal	Comptabilité	Classes enfantines et primaires	Tutelles et curatelles	Police intercommunale	Aménagement territoire	Distribution d'eau	Equipements, routes, espaces et jardins publics	Voirie
Votations et élections	Impôts	Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP)	Aide sociale / MIS	Contrôle habitants	Gestion PAL et RCU PAD-PAP-PS-PED-PDMS	conception, réalisation, entretien	Examen préalable	Atelier mécanique
Relations publiques	Service des finances	Assurance maladie obligatoire	Assurance maladie obligatoire	Affaires culturelles	Plans directeurs divers	Assainissement	Projet	Menuiserie
Droits de cité	Emprunts	HMS	HMS	Conservatoire	Examen préalable	conception, réalisation, entretien	Conciliation	Gestion des déchets
Affaires du personnel	Affaires financières du personnel	Résidence « Les Martinets »	Résidence « Les Martinets »	Sports et loisirs	Commission aménagement	STEP	Réalisation	Parcs et jardins
Archives communales	Agence AVS	Cycles d'orientation	3 ^{ème} âge / EMS	Affaires militaires	Conciliation	Energie et gestion du plan directeur énergétique	Eclairage public	Gestion du cimetière
Economie publique	Informatique	Accueil extrascolaire	Services médico-sociaux	Protection civile	Constructions	Cadastré souterrain	Plan gestion réseau routier (PGRR)	Agriculture
Transactions immobilières	Bibliothèques scolaires	Bibliothèques scolaires	Aide familiale	Organe de conduite en cas de catastrophe	Demande préalable	Cadastré administratif et géomatique	Mobilité	
Système qualité			Puériculture	Protection incendie	Contrôle des constructions bâtiments	Plans généraux eaux potables (PDEP) évacuation eaux (PGEE)	Zones 30	
			Ambulances	Sécurité au travail	Certificat de conformité		Cheminements piétons et deux roues	
			Crèches et petite enfance	Bibliothèque communale	Conception directrice		Transports publics, réalisation (arrêts, électrification, site propre)	
			Coordination petite enfance		Enseignes et réclames		Environnement	
			Chômage		Signature		Forêts	
			Programme VIPOCOM		Bâtiments communaux		Protection du sol	
			Animation		Entretien et conciergerie		Lutte contre le bruit	
			Ludothèque		Comptabilité énergétique		Protection de l'air	
					Gestion des immeubles		Risque chimique et technologique OPAM	
					Transformation, projet et réalisation		Eaux souterraines	
							Danger naturel, mouvement terrain et crue	
							Biotope, protection des espèces	

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL

E. SCHNYDER Syndique	L.-M. PERROUD	Ch. SAVOY	A. MEYER-GLAUSER	P.-E. CARREL	R. PILLOUD	N. BAPST Vice-Syndic	M. GARNIER	A. ALVEZ DA COSTA
Administration générale et économie	Finances et Informatique	Instruction Publique	Service social	Police et justice Sports et loisirs Culture Protection incendie	Aménagement du territoire et constructions	Service des eaux Energies Cadastrales	Routes, équipements et environnement	Services extérieurs
E.-Ph. ROULIN Secrétaire	Cl. METTRAUX	J.-M. CHARRIERE jusqu'au 30.9 Secrétariat écoles Directeur Centre AI Resp. SIPLP	J.-M. DORTHE Service social	Ph. MONNEY jusqu'au 17.3 Contrôle habitants	Responsables de secteurs S. ZEHNDER Conduites industrielles et cadastrales	J.-M. SALLIN Chef des services techniques		
M. STRITT Adjointe	M. MEUWLY Adjoint	M. HUWILER Cheffe de service dès le 1.11	M. SUDAN Office du travail Ph. VERDON Tuteur		Administration M. VILLET , Collaborateur police des constructions C. EGGER , Assistant technique police des constructions, dès le 1.2 B. MICHEL , Secrétaire L. BOROWY , Secrétaire, jusqu'au 28.2 A. STANCO-LUCERI , Secrétaire	C. DUVOISIN Permis de construire et police des constructions		J.-C. SCHNEUWLY Services extérieurs et sports
SECRETARIAT COMMUNAL	COMPTABILITE	SECRETARIAT DES ECOLES	SECRETARIAT SERVICE SOCIAL OFFICE DU TRAVAIL TUTELLES	CONTROLE HAB. POLICE PROTECTION CIVILE	ENTRETIEN VOIRIE	STATION D'EPURATION	JARDINIERS	CONCIERGES
M. SCIBOZ M. ROULIN Apprentis(es)	N. DORTHE S. KUNZLI N. CAPEDE J. ROSSY N. RIEDO	V. LANGLAUDE G. MEUWLY M. BAUDEVIN , jusqu'au 31.7 A. BUGNARD , dès le 1.8 AUTRES B. RUEGER D. LOMBARDO A. BOSWORTH , jusqu'au 31.7 V. CONDE-LATELTIN , dès le 1.8 H. GAVORY	C. MACHERET V. SUDAN N. ANDREY V. RUEGER E. SCHNEIDER L. MORARD S. HOLENSTEIN-ROULIN N. BARDY J.-C. DOUGOUD C. HARRIS , jusqu'au 31.1 I. DESCLOUX N. KOLLY L. MARTIN ANIMATION R. WIRZ C. PILLONEL C. KOERSEN C. AUROI , dès le 1.1	D. DUBEY E. KREBS M. KELLER L. PITTET , dès le 1.8 M. MOULIN , jusqu'au 30.9 F. SIMON , dès le 1.9 BIBLIOTHEQUE COMMUNALE J. HLACH	V. MAGNIN B. BRAILLARD R. DOLCE P. BAECHLER D. GALLEY A. CORFATAUX R. WINISTORFER P. BAECHLER P. BROILLET E. SCHÜLER L. BAECHLER M. MONNEY	M. LONGCHAMP B. LAMBELET D. CASTELLA F. LONGCHAMP	T. KELLER E. MONNEY A. EGGER O. MEUWLY J.-M. BUCHS D. RUFFIEUX	R. AEBY R. DESPOND F. MAZZA G. INTRUGLIO P. ANGELLOZ A. GUEDELJ S. MOLLARD V. MANUSEV

IV. DELEGATIONS ET COMMISSIONS

4.1 DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION ADMINISTRATIVE (3 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
 2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
 3. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 4. Mme Christiane Savoy, PCS/MO
 5. Mme Annelise Meyer-Glauser, PLR
- Secrétaire : M. Emmanuel Roulin, voix consultative

DELEGATION DES FINANCES (- réunion)

1. M. Louis-Marc Perroud, Président, PSF
 2. Mme Erika Schnyder, PSF
 3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
- Secrétaire : M. Claude Mettraux

COMITE DE DIRECTION DU CENTRE SCOLAIRE DE VILLARS-VERT (9 réunions)

1. Mme Christiane Savoy, Présidente, PCS/MO
 2. Mme Annelise Meyer-Glauser, Vice-Présidente, PLR
 3. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 4. M. Allan Alvez da Costa, PSF
- M. Jean-Marc Charrière, voix consultative, jusqu'au 30 septembre
Secrétaire : Mme Marie Baudevin, remplacée par
Mme Anne Bugnard, dès le 1^{er} août

SERVICE INTERCOMMUNAL DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE ET PSYCHOMOTRICITE DE LA SARINE-CAMPAGNE ET DU HAUT LAC (SIPLP) (2 réunions)

1. Mme Christiane Savoy, Présidente, PCS/MO
 2. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
 3. Mme Annelise Meyer-Glauser, PLR
- M. Jean-Marc Charrière, voix consultative, jusqu'au 30 septembre
Secrétaire : Mme Véronique Langlaude

COMMISSION DE SECURITE AU TRAVAIL (- réunion)

1. Mme Erika Schnyder, PSF
2. Mme Christiane Savoy, PCS/MO
3. M. Raymond Pilloud, PDC
4. M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal

COMMISSION DE GESTION DE LA STEP (2 réunions)

1. M. Nicolas Bapst, Président, PLR
 2. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 3. Mme Christiane Savoy, PCS/MO
 4. M. Raymond Pilloud, PDC
 5. M. Alain Blanc, Conseiller communal Matran
 6. M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal Neyruz
 7. M. Roland Berset, Conseiller communal Avry
 8. M. Dominique Zamofing, Conseiller communal Hauterive
 9. M. Jean-Marc Sallin, voix délibérative
M. Marcel Longchamp, voix consultative
- Secrétaire : M. Sylvain Zehnder

4.2 COMMISSIONS COMMUNALES**COMMISSION FINANCIERE DU CONSEIL GENERAL** (9 réunions)

1. M. Olivier Carrel, Président, PLR
 2. M. Thomas Marthaler, Vice-Président, PSF
 3. M. Jean-Daniel Savoy, PDC
 4. Mme Caroline Dénervaud, PDC
 5. M. Michel Clément, PSF
 6. M. Jean-Daniel Margueron, PSF
 7. M. Giovanni-Antonio Colombo, PSF
 8. M. Julien Chavaz, PLR
 9. M. Jacques Dietrich, PCS/MO
 10. M. Michel Bavarel, UDC
- Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION D'AMENAGEMENT (8 réunions)

1. M. Raymond Pilloud, Président, PDC
 2. Mme Marie Garnier, Vice-Présidente, PSF
 3. M. Nicolas Bapst, PLR
 4. M. Allan Alvez da Costa, PSF
 5. M. Marius Rudaz, PDC
 6. M. François Riedo, PDC
 7. M. Pierre-Alain Bossel, PSF
 8. Mme Françoise Ducrest, PSF
 9. M. Marc'Aurelio Andina, PSF
 10. M. Gérald Jung, PLR
 11. M. Rolf Studer, PCS/MO
 12. M. Pierre-Yves Moret, PCS/MO
M. Jean-Marc Sallin, voix consultative
- Secrétaire : Mme Catherine Duvoisin

COMMISSION SCOLAIRE (11 réunions)

1. Mme Christiane Savoy, Présidente, PCS/MO
 2. Mme Sandra Pichonnaz, PDC
 3. Mme Sabina Girod-Dahinden, PDC
 4. Mme Régina Zaugg, PSF
 5. Mme Nadine Davet, PSF, remplacée par
Mme Giovanna Rozas, PSF, dès le 20 septembre
 6. M. Benjamin Gasser, PSF
 7. Mme Corinne Fässler, PLR, remplacée par
Mme Muriel Sansonnens, PLR, dès le 27 septembre
 8. Mme Stéphanie Monney, PLR, remplacée par
Mme Laurence Mauron, PLR, dès le 27 septembre
 9. Mme Sandra Schabrun, PCS/MO
 10. Mme Pascale Spicher, Représentante APEV
 11. Mme Silvia Da Silva Clemente, Représentante des parents d'origine étrangère
 12. Mme Marguerite Menoud, Représentante Corps enseignant de Villars-Vert
 13. M. Yvan Python, Représentant Corps enseignant de Cormanon
 14. Mme Nicole Huber, Représentante Corps enseignant des Rochettes
 15. M. Jean-Marc Charrière, voix consultative, jusqu'au 30 septembre, remplacé par
Mme Madeleine Huwiler, voix consultative, dès le 1^{er} novembre
- Secrétaires : Mme Madeleine Huwiler, jusqu'au 31 octobre, remplacée par
Mme Gaëlle Meuwly, dès le 1^{er} novembre

COMMISSION DU FEU ET PROTECTION DE LA POPULATION (2 réunions)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
 2. M. Nicolas Corpataux, Cdt Corps des Sapeurs-pompiers
 3. M. Dimitri Küttel, PDC, remplacé par
M. Adrien Schnarrenberger, PDC, dès le 22 février
 4. Mme Theres Aebischer, PSF
 5. M. Guy Sugnaux, PSF
 6. M. Darius Scheidegger, PLR
 7. M. Samuel Grenier, PCS/MO
 8. M. Albert Leimgruber, UDC
- Secrétaire : M. Philippe Monney, remplacé par
M. Michel Villet, dès le 3 mai

COMMISSION DES NATURALISATIONS (4 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
 2. Mme Catherine Schnarrenberger, PDC
 3. Mme Antoinette Herrera, PDC
 4. M. Nicolas Buntschu, PSF
 5. Mme Françoise Ducrest, PSF
 6. M. Benoît Sansonnens, PLR
 7. M. Samuel Grenier, PCS/MO
- Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION DU CIMETIERE (1 réunion)

1. M. Allan Alvez da Costa, Président, PSF
2. M. Nicolas Bapst, PLR
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. Roger Chardonnens, Président de paroisse
5. M. Gregor Schabrun, Conseiller paroissial
M. Jean-Claude Schneuwly, voix consultative
M. Thomas Keller, voix consultative
Secrétaire : M. Philippe Monney, remplacé par
M. Jean-Claude Schneuwly, dès le 4 mai

COMMISSION DES SERVICES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET AGENDA 21 (2 réunions)

1. Mme Marie Garnier, Présidente, PSF
2. M. Raymond Pilloud, Vice-Président, PDC
3. M. Nicolas Bapst, PLR
4. M. Allan Alvez da Costa, PSF
5. M. Dimitri Küttel, PDC
6. M. Philippe Currat, PDC
7. M. François Pythoud, PSF
8. M. Denis Rohrbasser, PSF
9. M. Angelo Carnevale, PSF
10. M. Julien Chavaz, PLR
11. M. Stéphane Dousse, PLR
12. M. Laurent Linder, PCS/MO
13. M. Pierre-Yves Moret, PCS/MO
14. M. Michel Bavarel, UDC
M. Jean-Marc Sallin, voix consultative
Secrétaires : M. Jean-Claude Schneuwly, remplacé par
M. Cyril Egger, dès le 23 février

COMMISSION DES SPORTS (1 réunion)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
2. M. Grégoire Piller, PDC
3. M. Michael Zaugg, PSF
4. M. Benjamin Gasser, PSF
5. M. Jean-Daniel Margueron, PSF
6. M. Ian Peiry, PLR
7. M. Eric Guggiari, PLR
8. M. Claude Monney, PCS/MO
M. Jean-Claude Schneuwly, voix consultative
Secrétaire : M. Bruno Rueger, Maître de sports

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES (1 réunion)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
2. Mme Marie-Hélène Brouchoud, PDC
3. Mme Marie-Claude Cudré-Mauroux, PSF
4. Mme Nadine Davet, PSF, remplacée par
Mme Dina Beti, PSF, dès le 20 septembre
5. M. Christophe Tiberghien, PSF
6. Mme Corinne Fässler, PLR
7. Mme Pascale de Raemy, PLR
8. Mme Pauline Beyeler, PCS/MO
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION SOCIALE (5 réunions)

1. Mme Annelise Meyer-Glauser, Présidente, PLR
2. Mme Erika Schnyder, PSF
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. Mme Christiane Savoy, PCS/MO
5. Dr Hervé Magnin, Médecin
M. Jean-Marie Dorthe, Chef du service social, voix consultative
Secrétaire : Mme Corinne Macheret

COMMISSION D'INTEGRATION DES MIGRANTS (1 réunion)

1. Mme Erika Schnyder, PSF
2. Mme Christiane Savoy, PCS/MO
3. M. Allan Alvez da Costa, PSF
4. Mme Alexandra Bosworth, responsable de l'accueil, remplacée par
Mme Véra Condé-Lateltin, dès le 1^{er} août
5. Mme Céline Auroi
6. Mme Antoinette Herrera, PDC
7. Mme Belkiz Renklicicek, PSF
8. M. François Grangier, PLR
9. M. Stéphane Studer, PCS
10. Mme Patrizia Wannier, MO, jusqu'au 4 mai
11. M. Albert Leimgruber, UDC
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION INFORMATIQUE (3 réunions)

1. M. Louis-Marc Perroud, Président, PSF
2. M. Thomas Marthaler, PSF
3. M. Willy Tresp, PDC
4. M. Philippe Gehring, PLR
5. M. Samuel Grenier, PCS/MO
6. M. Claude Mettraux, voix consultative
7. M. Emmanuel Roulin, voix consultative

4.3 COMMISSIONS AD HOC DU CONSEIL GENERAL**COMMISSION DE POLITIQUE SOCIALE** (- réunion)

1. Mme Pascale de Raemy, PLR, Présidente dès le 4 février
2. Mme Josiane Brique, PCS/MO
3. Mme Caroline Dénervaud, PDC
4. M. Benjamin Gasser, PSF

COMMISSION SUR LES FUSIONS INTERCOMMUNALES (COFI) (3 réunions)

1. M. Giovanni-Antonio Colombo, PSF, Président
2. M. Nicolas Buntschu, PSF
3. M. Pierre-Yves Moret, PCS/MO
4. Mme Francine Defferrard, PDC
5. Mme Marie-Hélène Brouchoud, PDC
6. M. Benoît Sansonnens, PLR
Mme Marie Garnier, PSF, voix consultative
M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC, voix consultative
Secrétaire : M. Emmanuel Roulin

V. RAPPORT DES DICASTERES

5.1 ADMINISTRATION GENERALE

5.1.1 SECRETARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal fonctionne comme organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil général et le Conseil communal. Il a notamment :

- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 42 séances de l'Exécutif, de la séance extraordinaire et assumé ou contrôlé le suivi
- rédigé les procès-verbaux des 4 séances du Législatif et assumé le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction et la mise en page de 4 bulletins communaux
- organisé les votations fédérale et cantonale du 7 mars, les votations fédérales des 26 septembre et 28 novembre
- organisé les promotions civiques et diverses réceptions
- assumé le secrétariat des Commissions administrative, financière, des affaires culturelles, d'intégration des migrants, des naturalisations, des fusions intercommunales, ainsi que de différents groupes de travail.

5.1.2 PERSONNEL COMMUNAL - MUTATIONS - EVENEMENTS

Mutation :

Mme Isabelle Descloux, collaboratrice au service social, a été mutée au service des tutelles et curatelles.

Départs :

- Mme Corinne Harris, collaboratrice administrative au service des tutelles et curatelles
- Madame Lara Borowy, secrétaire aux services techniques
- Mme Alexandra Bosworth, responsable de l'accueil des migrants
- M. Philippe Monney, chef de service du contrôle de l'habitant
- Mme Marie Baudevin, collaboratrice administrative pour le Centre scolaire de Villars-Vert
- Mme Muriel Moulin, collaboratrice administrative au contrôle de l'habitant
- M. Jean-Marc Charrière, chef de service des écoles

Engagements :

- Mme Céline Auroi, travailleuse sociale de rue à 60 %
- M. Cyril Egger, assistant technique police des constructions
- Mme Vera Condé-Lateltin, responsable de l'accueil des migrants à 50 %
- Mme Laura Pittet, préposée au contrôle de l'habitant
- Mme Anne Bugnard, collaboratrice administrative pour le Centre scolaire de Villars-Vert
- Mme Fabienne Simon, collaboratrice administrative à 50 % au contrôle de l'habitant

Evénements : Le Conseil communal a félicité les jubilaires suivants :

- 15 ans de service** : Mme Muriel Moulin, collaboratrice administrative au contrôle des habitants
M. Emmanuel Bouverat, bibliothécaire scolaire
M. André Corpataux, employé d'exploitation à l'édilité
Mme Corinne Macheret, collaboratrice administrative spécialisée en assurances sociales
M. Louis Martin, responsable PET services extérieurs
- 20 ans de service** : M. René Winistörfer, employé d'exploitation à l'édilité
- 25 ans de service** : Mme Martine Stritt-Dubey, secrétaire communale adjointe
Mme Nathalie Dorthe, collaboratrice administrative au service des finances
- 30 ans de service** : M. Marcel Longchamp, chef d'exploitation à la STEP

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2010					
Service	Plein temps		Temps partiel		Total en %
	F.	H.	F.	H.	
Secrétariat communal	1	1	2	1	340.00
Apprentis	1	3			400.00
Réception	1		1		105.00
Contrôle de l'habitant	1		3		250.00
Service des finances	1	3	4		590.00
Instruction publique					
• Direction	2				200.00
• SIPLP			1		75.00
• Maîtres de sport		2		1	220.00
• Responsables accueil extrascolaire			3		104.21
• Animatrices accueil extrascolaire			14		355.37
• Chauffeur scolaire				1	15.00
• Mini Beaux-Arts et théâtre scolaire			3	2	25.00
• Devoirs surveillés			3	1	20.00
• Accueil et cours de français pour migrants			4		55.00
• Cours extrascolaires allemand			4		20.00
Service social + office du travail			10	3	790.00
• Animation			4	1	225.00
Tutelles		1	2		200.00
Bibliothèques communale + scolaires			3	1	195.70
Services techniques - administration		5	3		700.00
Voirie		9		2	1'010.00
Station d'épuration		4			400.00
Parcs et jardins		6			600.00
Concierges		7	4	1	793.80
TOTAUX	7	41	69	14	7'689.08
Equivalents plein temps					76.89

5.1.3 RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

Nous nous plaignons à relever les excellents rapports que nous entretenons avec la Préfecture de la Sarine et les différents services de l'Etat. Nous rappelons aussi que :

Mme la Syndique et Députée Erika Schnyder

- est présidente de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme
- est présidente de l'Entente intercommunale en vue de la promotion des terrains de Bertigny Ouest
- est vice-présidente du Comité d'agglomération
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes Communes
- est membre de la Conférence des Syndics du district de la Sarine
- est membre de la Conférence des Syndics dits Coriolis
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E
- est membre du Groupe de pilotage politique entre la Ville de Fribourg et Villars-sur-Glâne
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande
- est membre du Comité de pilotage du concept cantonal de médecine d'urgence pré-hospitalière
- est membre du Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil de fondation pour la prévoyance du personnel de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre de la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de pilotage de la fusion 2016
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est déléguée à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Conseil d'agglomération et du Bureau du Conseil d'agglomération
- est membre du Conseil d'administration de FRIGAZ S.A.
- est membre du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines
- est membre du Groupe de pilotage politique entre la Ville de Fribourg et Villars-sur-Glâne
- est délégué à l'Assemblée de la Corporation forestière de La Sonnaz

M. Louis-Marc Perroud

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre de l'Assemblée des actionnaires d'EXPO CENTRE SA
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est membre de l'Association des Communes fribourgeoises
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence pour personnes âgées "Les Martinets"

Mme Annelise Meyer-Glauser

- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence pour personnes âgées « Les Martinets »
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est déléguée à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre du Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Comité de direction de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de l'Association VAM
- est membre du Comité de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à Domicile (AFAS)

M. Raymond Pilloud

- est président du Conseil d'administration de la Société coopérative "VISAL"
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Conseil d'agglomération et de sa Commission d'aménagement
- est délégué à l'Assemblée générale du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre de l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

Mme Christiane Savoy

- est présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est présidente de la Commission de gestion du SIPLP
- est présidente du Comité local du CO de Pérolles, jusqu'au 30 juin
- est membre du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre du Comité local du CO de Farvagny, jusqu'au 30 juin
- est membre de la Commission scolaire du cycle d'orientation de la Ville de Fribourg
- est membre de la Commission scolaire de l'Ecole libre publique
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande (ELPF) et de la Commission scolaire de ladite école
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative « VISAL »
- est membre de l'Assemblée des délégués pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission cantonale pour la scolarisation et l'intégration des enfants de migrants (CCSIEM)
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est déléguée à l'Association des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre de l'Assemblée des actionnaires d'EXPO CENTRE SA
- est délégué à l'Assemblée générale de FRIGAZ SA
- représente notre Commune au Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence pour personnes âgées "Les Martinets"
- est membre du Comité pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission de bâtisse du Théâtre Equilibre
- est membre de la Commission intercommunale pour le service des taxis
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction de Nuithonie
- est suppléant à l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est suppléant au Comité de Fribourg-Tourisme

Mme Marie Garnier

- est présidente du Comité de direction de la Commission forestière de La Sonnaz
- est membre du Conseil d'agglomération
- est déléguée à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est déléguée à l'Assemblée générale du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines
- est suppléante à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est suppléante au Comité de pilotage pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)

M. Allan Alvez da Costa

- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est délégué à l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre de la Commission intercommunale de contrôle de Fricompost SA
- est membre du Comité de pilotage pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)

5.2. FINANCES

5.2.1. COMPTES

Récapitulation des comptes de fonctionnement 2010

No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	5'603'571.42	1'423'929.38
1	Ordre public	880'676.25	174'883.10
2	Enseignement et formation	18'347'825.50	2'815'956.75
3	Culture, sports et loisirs	2'398'747.35	154'454.40
4	Santé publique	3'239'263.35	274'472.85
5	Affaires sociales	9'616'314.26	2'065'235.37
6	Transports et communications	4'557'302.90	243'413.10
7	Protection et aménagement de l'environnement	6'469'955.35	5'808'998.96
8	Economie	133'193.50	22'360.00
9	Finances et impôts	10'710'591.59	49'322'574.01
	TOTAL	61'957'441.47	62'306'277.92
	Bénéfice de l'exercice	348'836.45	

Commentaires sur les comptes 2010

Le budget 2010 prévoyait un déficit de **Fr. 2'770'559.00** pour un total de charges de Fr. 60'115'838.00. Les comptes laissent apparaître un bénéfice de **Fr. 348'836.45** pour un total de charges de Fr. 61'957'441.47, après amortissements financiers obligatoires de Fr. 4'226'240.10, attribution à la réserve pour le service des eaux de Fr. 361'819.10, attribution à la réserve de la protection des eaux de Fr. 126'756.70 et attribution à la réserve pour investissements futurs de Fr. 2'600'000.00.

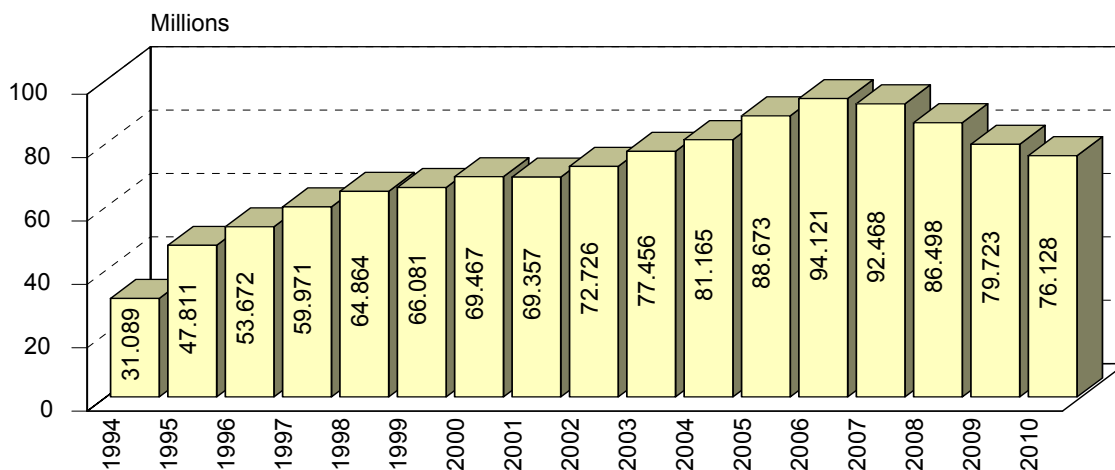
Cet excellent résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses et l'on constate, à la lecture de la récapitulation du compte de fonctionnement, que dans tous les chapitres de la classification fonctionnelle le budget 2010 a été parfaitement respecté. Certaines dépenses liées cantonales ont été également inférieures au montant budgétisé de même que certaines dépenses liées par convention, preuve que les directives en matière d'économie et de gestion plus rigoureuse commencent à porter leurs fruits.

L'évaluation des impôts sur les personnes physiques et les personnes morales a fait l'objet d'une estimation prudente, bien que les indicateurs financiers concernant nos sociétés soient optimistes.

Pour l'année 2010, nous avons également calculé le résultat du compte financier qui résume l'ensemble des écritures comptables faisant l'objet d'un mouvement de trésorerie. Les écritures telles que provisions (impôts et autres), attributions aux réserves, imputations internes et amortissements sont éliminées de ce résultat. Nous constatons que le compte financier laisse apparaître un bénéfice de Fr. 251'174.25. Nous relevons également que la totalité des investissements 2010 (Fr. 3'509'247.50) ont été financés par les recettes courantes sans avoir à recourir à l'emprunt.

Durant l'exercice 2010, nous avons, à nouveau, été en mesure de réduire la dette brute, qui comprend les emprunts bancaires à court, moyen et long termes, de Fr. 79'723'412.55 au 31.12.2009 à Fr. 76'128'401.65 au 31.12.2010 soit **une réduction de Fr. 3'595'010.90**. L'endettement net, qui comprend les emprunts à court, moyen et long termes ainsi que le compte-courant de l'Etat de Fribourg diminués des disponibilités à court terme ainsi que des prêts, est passé de Fr. 71'988'215.52 au 31.12.2009 à Fr. 65'943'375.75 au 31.12.2010 soit **une diminution de Fr. 6'044'839.77**. L'endettement net par habitant a ainsi été ramené à Fr. 5'866.35 alors qu'il était de Fr. 6'616.55 au 31.12.2009, de Fr. 7'445.65 au 31.12.2008 et de Fr. 8'939.60 au 31.12.2007.

Le graphique ci-dessous vous montre **l'évolution de la dette brute depuis 1994** :



5.2.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPOTS ET TAXES

I. Impôts ordinaires

- | | | |
|----|---|--------|
| a) | sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base | 63,9 % |
| b) | sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base | 63,9 % |

II. Impôts spéciaux

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| a) | contribution immobilière | 2,50 ‰ |
| b) | sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat | 0.70 |
| c) | sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat | 1.00 |
| d) | sur les immeubles des sociétés, associations et fondations, par franc payé à l'Etat | 0.50 |
| e) | sur le gain réalisé dans les transactions immobilières | 60 % de l'impôt cantonal |
| f) | taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers | 0.00 |
| g) | sur les chiens | 50.00 |
| | sur les chiens de ferme et de police | 10.00 |
| h) | sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) | Fr. 100.00 à Fr. 200.00 |
| i) | sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) | Fr. 100.00 à Fr. 200.00 |

j) taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA 7,6 % H.T.)

1. taxe fixe

- | | | |
|----|---|--|
| a) | immeubles à usage d'habitation | 38 ct par m ³
x volume du bâtiment |
| b) | Immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public | 20 ct par m ³ |

2. taxe selon la consommation

- | | | |
|--|--|-----------------------------|
| | prix unitaire (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 par m ³ |
|--|--|-----------------------------|

3. taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

k) taxe pour l'eau potable (tarif hors TVA 2,4 % - H.T.)1. taxe fixe

- | | | |
|----|---|---|
| a) | pour les immeubles à usage d'habitation | 10 ct par m ³
x le volume du bâtiment |
| b) | pour les immeubles à usage commercial, artisanal
et industriel | 6 ct le m ³ |

2. taxe selon la consommation

- | | | |
|----|--|----------|
| a) | pour les immeubles à usage d'habitation
et public (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 |
| b) | pour les immeubles à usage commercial, artisanal
et industriel (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 |

l) taxe sur les déchets

- | | | |
|----|---|-----------------|
| 1. | taxe de base, sur la valeur fiscale des immeubles | 0.25 ‰ H.T. |
| 2. | taxe au sac | Fr. 1.95 T.T.C. |

(Taux de TVA sur la taxe sur les déchets : 7,6 %)

5.2.3. AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du service des finances.

Elle doit assumer certaines obligations. Elle joue un rôle important qui consiste à traiter directement avec la population. Différentes tâches lui sont attribuées, notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la commune tenues de payer des cotisations. Elle doit veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec l'organe communal qui s'occupe du contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible moyennant réduction de la rente. Jusqu'en 2009, cette réduction pour les femmes se monte à 3,4 % pour une année et à 6,8 % pour deux ans d'anticipation. Tandis que les hommes auront une réduction de 6,8% pour une année et 13,6% pour 2 ans d'anticipation.

Prestations de l'AVS

	<i>Rente minimale</i>	<i>Rente maximale</i>
- Rente de vieillesse	Fr. 1'140.--	Fr. 2'280.--
- Montant maximal des deux rentes d'un couple		Fr. 3'420.--
- Rente de veuve ou de veuf	Fr. 912.--	Fr. 1'824.--
- Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	Fr. 342.--	Fr. 684.--
- Rente d'orphelin et rente pour enfant	Fr. 456.--	Fr. 912.--
- Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		Fr. 1'368.--

◆ Allocation pour impotents de l'AVS

Pour une impotence grave, le montant s'élève à : Fr. 912.--

Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à : Fr. 570.--

Prestations de l'AI

	Rente entière		Trois quarts de rente		Une demi-rente		Un quart de rente	
	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>
Rente d'invalidité	1'140.--	2'280.--	855.--	1'710.--	570.--	1'140.--	285.--	570.--
Rente pour enfant	456.--	912.--	342.--	684.--	228.--	456.--	114.--	228.--

◆ Allocation pour impotents de l'AI

Le montant de l'allocation pour impotent diffère selon si la personne assurée réside dans un home où si il elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence

	dans un home	à la maison
▪ Faible	à 228 francs par mois	456 francs par mois
▪ Moyenne	à 570 francs par mois	1'140 francs par mois
▪ Grave	à 912 francs par mois	1'824 francs par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 18'720.--
- pour les couples Fr. 28'080.--
- 1^{er} et 2^{ème} enfant, chacun Fr. 9'780.--

les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 13'200.--
- - pour les couples Fr. 15'000.--

Cotisations dues sur les salaires

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,1%*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de Fr. 126'000.-- par année. La part de salaire dépassant Fr. 126'000.-- par année n'est pas soumise à cotisation de l'assurance-chômage.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre Fr. 460.-- par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle

Salaire AVS annuel maximum déterminant	Fr.	82'080.--
Montant de coordination	Fr.	23'940.--
Seuil d'accès	Fr.	20'520.--
Salaire coordonné maximum	Fr.	58'140.--
Salaire coordonné minimum	Fr.	3'420.--

Allocations familiales dans le canton de Fribourg

Allocation pour enfant (jusqu'à 15 ans)	Fr.	230.--
Allocation pour enfant (dès le 3ème enfant)	Fr.	250.--
Allocation de formation (dès 15 ans jusqu'à 25 ans)	Fr.	290.--
Allocation de formation (dès le 3ème enfant)	Fr.	310.--
Allocation de naissance	Fr.	1'500.--

Salaire en nature

Petit déjeuner	Fr.	3.50
Repas de midi	Fr.	10.--
Repas du soir	Fr.	8.--
Logement	Fr.	11.50
Total par jour	Fr.	33.--
Total par mois	Fr.	990.--

5.3. INSTRUCTION PUBLIQUE

5.3.1. INTRODUCTION DES DEUX ANNÉES D'ÉCOLE ENFANTINE

L'année 2010 a été marquée par l'introduction des deux années d'école enfantine qui a nécessité l'implantation de pavillons préfabriqués sur chaque site scolaire pour pallier le manque de salles dans les bâtiments existants. Il a fallu engager cinq nouvelles enseignantes pour les nouvelles classes qui se sont ouvertes à la rentrée du 26 août 2010. Une planification anticipée du côté de la Commune et des délais respectés par l'entreprise de construction Erne et les fournisseurs de mobilier ont facilité l'entrée en vigueur de cette 2^{ème} année enfantine. Un groupe de travail, dirigé par Mme Christiane Savoy, Conseillère communale, et formé d'enseignantes enfantines, de responsables d'établissement et de membres de la Commission scolaire s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir les horaires des classes enfantines en tenant compte du nombre d'unités imposé à chaque degré et de les harmoniser avec l'horaire déjà en vigueur des classes primaires.

5.3.2. REPARTITION DES CLASSES (RENTREE 2010/11)

La situation au niveau du nombre de classes primaires dans nos trois bâtiments a subi des modifications par rapport à celle qui a prévalu durant l'année 2009/10.

A Cormanon : les effectifs du bâtiment ont permis le maintien de la 12^{ème} classe.

M. Yvan Python, responsable d'établissement, est secondé par Mme Marie-Françoise Barras, répondante du projet d'établissement.

- Le départ à la retraite de Mme Hélène Morand a occasionné quelques changements de titulaires dans les 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Ainsi M. Yvan Python, en duo avec Mme Marie-Françoise Barras et M. Jean-Louis Delaquis, ont repris les deux classes de 4P alors que Mme Sabine Mooser et M. Gabriel Kappeler ont opté pour une 5P, tout comme Mme Véronique Chammartin Havolli nommée en remplacement de Mme Morand.
- Il a fallu engager deux enseignantes enfantines pour les nouvelles classes autorisées : Mmes Estelle Fragnière et Pia Nissille. Mme Nadine Roggo a remplacé Mme Christine Schneider Chardonnens démissionnaire.

Aux Rochettes : Les effectifs atteints le 15 juin 2010 ont donné droit à 14 classes. En raison du nombre élevé d'élèves dans le 1^{er} cycle, deux classes de 1P-2P et une classe de 2P-3P ont été mises sur pied.

Mme Nicole Huber, responsable d'établissement, est secondée par Mme Cindy Angéloz, répondante du projet d'établissement.

- Mme Eliane Carrel a obtenu un congé non payé d'un an pour un séjour linguistique au Canada. Elle a été remplacée par Mme Anne Steenhaut désignée par M. l'Inspecteur Dominique Bugnon.
- Suite à la démission de Mme Yannick Donzallaz, Mme Julie Belleville a été engagée pour travailler en duo avec Mme Nadine Pauchard-Grangier.

Pour les quatre classes enfantines attribuées en fonction de l'effectif, Mme Cindy Yerly (en duo avec Mme Cindy Angéloz) et Mme Anne-Alexandra Jungo ont été nommées pour compléter le nombre des enseignantes déjà en place.

A Villars-Vert : l'effectif atteint le 15 juin 2010 a permis l'ouverture d'une 12^{ème} classe primaire. En raison de la répartition des élèves dans les trois cycles, il a fallu prévoir deux classes à deux degrés : une classe de 1P-2P et une autre de 5P-6P.

Les deux coresponsables d'établissement, Mmes Marguerite Menoud et Marie-Stéphanie Hamm, répondante du projet d'établissement, poursuivent leurs mandats.

- La démission de M. Xavier Fagherazzi a nécessité l'engagement d'une nouvelle titulaire, Mme Valérie Minguely qui a pris une classe de 3P.
- Mme Carole Wuichet, enseignante à temps partiel, de retour d'un congé non payé d'un an est devenue titulaire de la 12^{ème} classe, soit une classe de 1P-2P.
- Mme Sandrine Maudry a rejoint Mme Hatice Konus avec laquelle elle travaille à raison de 20% suite à la démission de Mme Aline Deschenaux.
- Mme Valeria Fieschi, remplaçante en 2008/09, a été engagée pour enseigner en duo avec Mme Chantal Gyax à 50%. Elle intervient également dans la classe de 6P de Mme Marie-Stéphanie Hamm durant les unités de décharge de cette dernière comme répondante du projet d'établissement : un taux d'occupation d'environ 37%.

Dans ce bâtiment, une enseignante infantine a été nommée : il s'agit de Mme Vanessa Berset qui s'est vu attribuer la quatrième classe infantine autorisée.

5.3.3. EFFECTIFS DES CLASSES

Pour la 1^{ère} fois, les effectifs atteignent plus de 1'000 élèves répartis dans nos trois écoles de quartier

1) classes primaires	2008/09	2009/10	2010/11
Cormanon	232 élèves (12 cl.)	233 élèves (12 cl.)	232 élèves (12 cl.)
Rochettes	310 élèves (15 cl.)	286 élèves (14 c.)	305 élèves (14 c.)
Villars-Vert	192 élèves (11 cl.)	208 élèves (11 cl.)	224 élèves (12 cl.)
2) classes enfantines	2008/09	2009/10	2010/11
Cormanon	39 élèves (2cl.)	49 élèves (3 cl.)	102 élèves (5 cl.)
Rochettes	40 élèves (2 cl.)	53 élèves (3cl.)	89 élèves (4 cl.)
Villars-Vert	55 élèves (3 cl.)	49 élèves (3 cl.)	72 élèves (4 cl.)
3) cl. de développement	2008/09	2009/10	2010/11
	23 élèves (3 cl.)	26 élèves (3 cl.)	16 élèves (2 cl.)

Si l'on compare l'évolution des effectifs primaires de ces deux dernières années, on constate un statu quo à Cormanon et une augmentation aux Rochettes après une baisse en 2009. L'effectif de Villars-Vert connaît, quant à lui, une hausse progressive depuis 2008.

Avec l'introduction des deux années d'école enfantine, les effectifs des classes concernées passent parfois du simple au double et Cormanon dépasse même la centaine d'élèves.

Enfin, l'effectif des classes de développement connaît une diminution importante qui a engendré la fermeture de la classe de développement située à Cormanon, les deux classes maintenues étant celles de Villars-Vert.

5.3.4. CLASSE DE LANGUE, COURS D'APPUI, ACCUEIL DES MIGRANTS

Pour la classe de langue, des cours sont dispensés dans nos trois bâtiments par Mmes Véronique Chastonay (Villars-Vert) et Anne-Claire Monteleone (Cormanon et Rochettes).

Les cours d'appuis individuels, destinés aux élèves ayant des lacunes ponctuelles susceptibles d'être rapidement comblées, sont assurés, pour l'école de Cormanon, par Mme Christine Utz, Mme Marie Bavaud pour celle des Rochettes et Mme Chantal Gyax pour celle de Villars-Vert.

En ce qui concerne l'accueil des migrants, la responsable du service, Mme Alexandra Bosworth a démissionné à fin juillet et a été remplacée par Mme Vera Conde Lateltin qui est entrée en fonction à la mi-août. Parlant plusieurs langues, Mme Conde Lateltin se rend principalement dans les familles allophones dont les enfants doivent être scolarisés et qui

arrivent dans notre commune. Elle intervient, entre autres tâches, à la demande des enseignants pour améliorer les relations parents-école.

5.3.5. ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été organisés pour les élèves des 3 bâtiments. Comme en 2009-10, ils sont à nouveau payants : Fr. 50.- pour l'année scolaire. En raison du grand nombre d'inscriptions, plusieurs cours ont dû être dédoublés.

A Cormanon : ce sont Mmes Marianne Dafflon, Ruth Rüfenacht et Manon Duffour (nouvelle enseignante) qui accueillent 39 élèves, soit une augmentation de 20 élèves par rapport à 2009.

Aux Rochettes : Mmes Carine Vez (remplaçante de Mme Suzanne Bovet, démissionnaire), Ruth Rüfenacht et Manon Duffour (nouvelle enseignante) dispensent ces cours à 73 enfants, soit 30 enfants de plus que l'an dernier.

A Villars-Vert : Mme Marianne Dafflon le fait pour 56 élèves.

5.3.6. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

A Villars-Vert, les enfants allophones de 4 ans qui fréquentaient l'accueil à raison de trois matinées par semaine, ont été scolarisés à la rentrée 2010. Comme aucune école maternelle n'existe dans le quartier, le Conseil communal a accepté la proposition d'accueillir les petits de 3 ans durant deux matinées de deux heures pour les familiariser à la langue française et à la socialisation avant leur entrée à l'école enfantine.

Ouvert en 2008 afin de décharger l'Animation de Villars-sur-Glâne dans ses activités organisées à Villars-Vert pour des enfants à partir de la 3P, l'accueil du mercredi après-midi pour les élèves de 2EE, 1P et 2P, fonctionne désormais toutes les semaines depuis la rentrée. Mme Marie-Madeleine Bovet, responsable de l'AES de Villars-Vert, en assume l'organisation et l'animation avec son équipe.

5.3.7. COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Inaugurés sous une nouvelle formule en 2008, les cours de français pour migrants se poursuivent. Pour l'année 2010, des six cours proposés, cinq cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied : trois cours en soirée ont lieu dans une salle de l'Ecole primaire de Villars-Vert (débutant, moyen et avancé). Deux cours réservés aux "mères de famille – femmes" sont dispensés, de 13.45 h à 15.45 h, le lundi après-midi (moyen) et le mardi après-midi (débutant). Ceux-ci se déroulent au Centre scolaire de Villars-Vert et dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu). Les participantes, mères de famille, peuvent amener leurs enfants âgés de 2 à 5 ans qui sont gardés dans la salle de l'accueil extrascolaire par Mme Marie-Madeleine Bovet, responsable de l'accueil de Villars-Vert. Les participants s'acquittent d'une finance de Fr. 100.-, payable en deux fois. En 2010, la Commune a reçu une deuxième subvention cantonale pour ce projet soutenu dans le cadre de la promotion de l'intégration – Point fort "Langue et formation". En 2010, 93 inscriptions ont été enregistrées.

5.3.8. SERVICE DES ECOLES

Suite au licenciement de M. Jean-Marc Charrière, le Conseil communal a nommé Cheffe du Service des écoles Mme Madeleine Huwiler qui occupait depuis 2003 le poste d'Adjointe au Chef de Service. Elle est entrée en fonction le 1^{er} novembre 2010.

5.3.9. COMMISSION SCOLAIRE

Elle a notamment :

- procédé aux habituelles visites de chaque classe et assisté aux réunions de parents en application de l'art. 63 de la Loi scolaire ;
- confirmé le calendrier scolaire 2010/11 soumis par la Direction de l'instruction publique ;
- approuvé le changement du congé d'alternance qui a passé du mardi et du jeudi matin à l'après-midi des mêmes jours et ne concerne dorénavant que les élèves de 1P et de 2P ;
- préavisé favorablement les deux horaires des classes enfantines ;
- préavisé les changements de taux de certains enseignants, l'engagement de cinq nouvelles enseignantes d'école enfantine et quatre d'école primaire et approuvé la répartition des classes par degré des trois bâtiments scolaires pour la rentrée scolaire 2010/11 ;
- soutenu le projet d'école de Cormanon « Calebasse » (construction d'une école du Burkina Faso), en tenant le stand des boissons lors du marché aux puces organisé le 2 juillet 2010 ;
- contrôlé les effectifs de chaque bâtiment lors de la rentrée scolaire 2010/11 ;
- rencontré de manière informelle les enseignants lors d'un apéritif en début d'année scolaire ;
- contrôlé et proposé au Conseil communal le budget du matériel et du mobilier scolaire 2011 par l'intermédiaire de son bureau ;
- été informée de l'exercice surprise d'évacuation des bâtiments scolaires qui s'est déroulé le lundi 20 septembre 2010 ;
- pris position sur la consultation lancée par la DICS au sujet de la nouvelle Loi scolaire (LS).

5.3.9.1 MUTATIONS AU SEIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Mmes Corinne Fässler et Stéphanie Monney Guta (PLR), démissionnaires à la fin de l'année scolaire 2009-10, ont été remplacées par Mmes Laurence Mauron et Muriel Sansonnens. Mme Giovanna Rozas Sagredo (PS) a repris le mandat de Mme Nadine Davet, démissionnaire.

5.4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

5.4.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur de l'Agglomération

Un mandat d'études parallèles a été lancé durant cet exercice pour le plan d'agglomération deuxième génération. Le groupe lauréat devra finaliser un nouveau concept à l'horizon 2011.

Parallèlement, un concept pour la mobilité douce a été développé par un mandataire spécialisé.

Révision du PAL

Le dossier de la révision du Plan d'aménagement local (PAL) a été déposé au canton pour la procédure d'examen préalable en mai 2010. Il est composé des documents suivants :

- le rapport de conformité avec le plan directeur stratégique,
- le plan d'affectation des zones I et II,
- le règlement communal d'urbanisme,
- le plan directeur de l'utilisation du sol,
- le plan directeur des déplacements,
- le plan directeur des sites et des espaces publics,
- le plan communal des énergies.

La révision générale se base notamment sur le réseau des parcs urbains et la délimitation des secteurs d'extension. Elle entend poursuivre le développement de la commune par une urbanisation responsable basée sur une économie du sol et un renforcement de l'attrait des quartiers existants. Afin d'assurer la transmission du patrimoine immobilier et de répondre aux demandes sociales de lieux d'habitation intergénérationnels, les quartiers de faible densité doivent pouvoir intégrer une densification lente et modérée, préservant le caractère de ville-parc. Pour traiter de manière équitable les diverses possibilités d'extension de la zone à bâtir, le Conseil communal a défini des critères. Les secteurs du Croset, du Pré-Neuf et de Bertigny constituent le potentiel de développement futur de la commune. Ils ont été intégrés au plan directeur de l'utilisation du sol ; les deux premiers pour de l'habitation et le troisième pour de l'activité. Avec la signature d'une convention réglant la participation des propriétaires à l'équipement de base et aux infrastructures, le secteur du Croset sera inscrit au plan d'affectation des zones.

LATeC et RELATeC

La loi et le règlement révisés sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2010. Ils impliquent une modification importante au niveau du calcul des indices et de la répartition des procédures de permis entre le canton et les communes.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Le PAD volontaire Villa Beata est en cours d'approbation.

La modification du PAD 34-35, situé au bas de la route de Cormanon, côté est, a été mise à l'enquête. Elle a fait l'objet d'oppositions et de séances de conciliation. Le Conseil communal a demandé des modifications au requérant, qui les a refusées. Un recours est pendant à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

Le PAD 44, Village - route de l'Eglise inférieure, est partiellement réalisé. Le café du Chamois doit être démoli et remplacé par deux immeubles d'habitation. L'accès à la gare sera modifié pour permettre une interface conviviale avec les secteurs privés et mettre à disposition un couvert à vélos et une place de rebroussement.

Une demande de modification du PAD Les Dailles Sud a été déposée afin de terminer le quartier par la construction d'un immeuble sur la dernière parcelle se situant en limite de la route du Coteau. Le dossier a été transmis au canton. Un recours est pendant à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

Le PAD de la propriété Vorlet est en cours d'étude. Il se situe à proximité immédiate du village. L'objectif principal du PAD est une mise en valeur de l'ensemble du secteur classé actuellement en zone centre village et en zone libre.

Permis de construire

En 2010, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Enquêtes publiques

- Procédure planification : 1 approbation de plans
- Procédure ordinaire : 48 permis de construire (dont 2 permis pour panneaux solaires et 4 pour sondes géothermiques)
- Procédure simplifiée : 55 autorisations (dont 11 autorisations pour panneaux solaires)

Commission d'aménagement

Durant l'année 2010, la Commission a siégé 8 fois. Outre la révision du PAL, elle a examiné des objets complexes et d'importance pour l'avenir de notre commune et a soumis au Conseil communal des propositions de préavis ou de décisions.

5.4.2 ROUTES, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

Plans directeurs du stationnement et de la modération (PDMS 2005)

Le dossier des routes de desserte du quartier du Platy a été mis à l'enquête en zone 30 (routes de la Berra, des Ecoles, de la Petite-Fin, du chemin de Florimont et du Gibloux, Oisillons et Combert) et a été approuvé, avec des mesures de modération sur la route des Martinets, ainsi que la mise en conformité des intersections et l'aménagement de quais pour voyageurs aux arrêts Berra et Martinets.

Des mesures physiques complémentaires dans le quartier de Cormanon ont été mises à l'enquête afin de diminuer la vitesse critique. Cette procédure concerne particulièrement la route du Marteray ainsi que des mesures ponctuelles pour la sécurité des piétons.

La route des Préalpes a fait l'objet d'un projet visant à réaménager le carrefour avec la route du Centre sportif ainsi qu'un nouvel arrêt de bus au droit du foyer éponyme.

Parallèlement, ce dossier comprend la mise en zone 30 de la route du Centre sportif. La procédure est toujours en cours d'approbation, retardée par des oppositions et un recours.

Route de Condoz

Le litige qui opposait notre Exécutif à son mandataire, dans le cadre de la direction du mandat d'ingénieur qui lui avait confiée, a abouti au versement d'une indemnité de Fr. 110'000.-- par son assurance RC. Le décompte final n'a pas pu être bouclé du fait du retard pris dans la nouvelle mensuration géométrique du lot 4 et le paiement des emprises de terrain comprises dans ce périmètre ainsi que des indemnités à verser à un tiers.

Parc urbain de Cormanon

Le projet de parc urbain, comprenant les axes de mobilité douce principale « Dort-Verte », ainsi que le cheminement périphérique prévu en seconde phase, a été mis à l'enquête publique et a fait l'objet d'un appel d'offres selon la loi sur les marchés publics.

Secteur « Bertigny-Ouest »

Suite à l'Etude Environnementale Stratégique (EES) confiée à une société spécialisée par l'Entente intercommunale Fribourg, Givisiez et Villars-sur-Glâne, une étude trafic et transport a été développée dans ce périmètre. Après un diagnostic de fonctionnement du réseau actuel, demandé par la filiale de l'Office fédéral des routes (OFROU) à Estavayer-le-Lac, cette étude s'est attachée à intégrer les différents pôles de développement de manière durable.

L'objectif vise à une solution répondant à ces critères et acceptée par la direction de l'OFROU ainsi qu'à une clef de répartition des coûts équitables entre les parties.

AGGLO et transports publics

La requête de la scission définitive de la ligne 5 depuis Beaumont, avec prolongation jusqu'à la gare CFF, respectivement jusqu'à Moncor, avec suppression de la boucle des Biches sur la ligne 2, n'a pas été retenue par l'Agglomération. Le seul point accepté pour 2011 a été la prolongation de la ligne 5A jusqu'à la halte CFF.

La problématique du gabarit de la chaussée dans le virage de la route de l'Eglise, trop exigüe compte tenu de la circulation du bus, a fait l'objet d'un examen préalable auprès du Service des ponts et chaussées.

Commission des services techniques, environnement, énergie et Agenda 21

La Commission s'est réunie le 9 septembre 2010, date à laquelle elle a pris connaissance du projet de réseau de chauffage à distance dans le quartier de Villars-Vert ainsi que l'assainissement des conduites industrielles. Elle a également abordé l'avancement des projets d'Agenda 21, respectivement de la première phase du parc urbain de Cormanon.

5.5 SERVICES EXTERIEURS

5.5.1 VOIRIE

5.5.1.1 Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Creuse de tombes
- Gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Travaux annexes

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service

Réalisations

- Entretien courant du réseau routier communal
- Modification de l'éclairage public (économie de la consommation d'énergie) giratoires de Belle-Croix et de la Fenetta, route de Chandolan et des Martinets
- Après 5 ans de procédure, mise en chantier de la nouvelle déchetterie principale

5.5.1.2 Matériel et véhicules

Achat et remplacement

- Remplacement d'un tracteur John Deer
- Remplacement d'un bus Mercedes
- Achat d'une tarière pour la pelle mécanique
- Achat d'un couteau pour la faucheuse Reform M9
- Achat d'une souffeuse à feuilles

5.5.1.3 Entretien routier

Réseau routier communal :

- | | |
|-----------------------|----------|
| - Routes communales | 28'210 m |
| - Routes privées | 2'350 m |
| - Chemins piétonniers | 13'932 m |
| - Trottoirs communaux | 31'693 m |

L'entretien hivernal de ce réseau routier, hiver 2009 - 2010 a nécessité l'utilisation de :

Années	2008	2009	2010
Sel	166 to	618 to	349 to
Gravier	18 to	105 to	10 to

5.5.1.4 Gestion des déchets

La nouvelle déchetterie principale de Sainte-Apolline sera opérationnelle au printemps 2011.

Des entreprises spécialisées ont procédé au ramassage en vue d'une valorisation de :

Années	2008	2009	2010
Déchets ménagers	1'630 to	1'754 to	1'809 to
Déchets de jardin	1'537 to	1'743 to	1'622 to
Déchets encombrants	219 to	219 to	264 to
Réfrigérateurs/congérateurs	134 pièces	148 pièces	149 pièces
Appareils ménagers	146 pièces	189 pièces	150 pièces
Batteries	4 to	4 to	4 to
Vieux papiers	683 to	963 to	830 to
Verres usagés	427 to	422 to	422 to
Vieilles huiles	6'045 l	6'380 l	5'690 l
Aluminium et fer blanc	100 to	99 to	126 to
PET	44 to	42 to	44 to
Piles usagées	2.42 to	3.48 to	2.44 to
Vieux pneus	3.02 to	4.30 to	7.10 to
Vieux bois	157 to	165 to	144 to

Taux de couverture : (objectif minimum 70 %)

2006	69.10 %	2007	72.42 %	2008	75.73 %
2009	66.35 %	2010	68.55 %		

Des contacts avec d'autres communes ont eu lieu afin de trouver d'éventuelles synergies.

En 2011, les collectes des déchets ménagers urbains seront faites par le service de la voirie de la Ville de Fribourg.

5.5.2 PARCS ET JARDINS

5.5.2.1 Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Entretien des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre le feu bactérien
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Zones végétalisées dans les ouvrages routiers
- Travaux annexes
- Collaboration au service hivernal

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service

5.5.2.2 Réalisations

- Plantation dans les différentes zones 30
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la commune

5.5.2.3 Matériel et véhicules

Achat et remplacement

- Tondeuse à gazon Gaby

5.6 SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, SERVICE DU FEU, ÉNERGIE, CADASTRE

5.6.1 SERVICE DES EAUX

5.6.1.1 Fonctionnement du service

Exploitation du réseau par les SI de Fribourg

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par les Services Industriels de Fribourg, qui a débuté le 1^{er} octobre 2007, s'est poursuivie avec satisfaction en 2010. Les responsables respectifs des deux communes se sont rencontrés à quatre reprises.

Source de Prouvin et de Pont-Neuf

Du point de vue qualité, aucun problème n'a été constaté. Le débit est resté stable durant l'année.

Conduite de transport

En 2010, La Commune d'Hauterive FR a débuté des travaux d'agrandissement de son école. Cette extension a nécessité le déplacement de notre conduite de transport DN 300 mm sur une longueur de 60 m'.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel du Service des eaux des SI de la Ville de Fribourg. En 2010, l'ensemble des vannes principales a été manipulé.

Un secteur du réseau a été contrôlé (repérage de fuites) par une entreprise spécialisée.

5.6.1.2 Relations avec l'extérieur

Consortium des eaux

L'assemblée des délégués des communes membres se compose de 17 personnes, soit 6 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 11 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2010, la première fois le 28 avril pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2009. La deuxième assemblée des délégués, le 17 novembre 2010, a maintenu le prix de l'eau pour 2011 et approuvé le budget 2011.

L'assainissement et la mise aux normes du réservoir de Belle-Croix ont été terminés.

La mise en place de système de relevés à distance des débits horaires des communes membres du Consortium a été réalisée. Les données de consommations d'eau sur chaque compteur sont automatiquement mises à jour et disponibles (moyennant mot de passe) sur internet.

L'approvisionnement des communes membres s'est déroulé sans incident notable.

Les ventes d'eau, avec 2'839'973 m³, sont supérieures de 124'330 m³ à celles de 2009. La consommation de Villars-sur-Glâne a été de 1'045'720 m³, soit 68'442 m³ de plus qu'en 2009.

5.6.1.3 Plans directeurs et casier de l'eau potable : PDEP

- Le plan directeur de l'eau potable (PDEP, représentation schématique) est complété lors de chaque réparation ou modification de notre réseau. Le PDEP sert notamment au calcul hydrodynamique du réseau, à l'aide d'un logiciel spécifique.

5.6.1.4 Analyses

41 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2010, soit :

- 28 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources
- 1 sur le réseau privé

5.6.1.5 Livraisons d'eau

Sources	2009		2010	
GABG	147'184 m ³	9.91 %	141'184 m ³	9.08 %
Prouvin*	78'887 m ³	5.31 %	107'563 m ³	6.92 %
Farvagny, en Riaux	180'625 m ³	12.16 %	158'695 m ³	10.21 %
Pont-Neuf*	100'081 m ³	6.74 %	84'054 m ³	5.41 %
	<hr/>		<hr/>	
	506'777 m ³	34.12 %	491'496 m ³	31.62 %
Consortium	978'168 m ³	65.88 %	1'062'852 m ³	68.38 %
	<hr/>		<hr/>	
TOTAL	1'484'945 m³	100.00 %	1'554'348 m³	100.00 %

* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

Livraisons, depuis notre réservoir, pour le compte du Consortium à :

	2009	2010
Matran	11'438 m ³	28'860 m ³
Corminboeuf	315'484 m ³	149'178 m ³
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	326'922 m³	178'038 m³

La livraison brute en 2010, sans les eaux en transit, s'élève à 1'554'348 m³, ce qui représente une valeur journalière de 4'258 m³.

En 2010, nous avons facturé 1'373'902 m³ aux abonnés. A cela, il convient d'ajouter la consommation des services communaux telle que l'arrosage, les fontaines, le cimetière, l'édilité, les parcs et jardins et le Service du feu ainsi que la fourniture d'eau aux chantiers.

La Commune d'Hauterive a soutiré au GRABOZ 41'828 m³ de la production de Pont-Neuf.

5.6.1.6 Etudes et nouvelles réalisations

- Les Services techniques, en collaboration avec les SI de Fribourg, ont réalisé un plan de renouvellement des conduites d'eau potable.
- Etude globale pour le renouvellement des conduites d'eau du quartier de Villars-Vert.
- Au réservoir de Belle-Croix, la ventilation contrôlée des cuves a été refaite afin de répondre aux normes en vigueur et éviter tout acte de vandalisme.
- La construction de nouvelles villas à l'impasse du Panorama a nécessité la pose d'une nouvelle conduite de distribution d'eau et de défense incendie sur une longueur de 125 m'.

5.6.1.7 Travaux d'entretien

- 19 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2010, dont 8 sur le domaine privé et 11 sur le réseau communal. Deux vannes principales ont été remplacées.
- 31 compteurs ont été échangés.
- 8 nouveaux compteurs ont été posés.
- Relevé annuel des compteurs.

5.6.2 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran, Avry et partiellement Hauterive (FR), sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention du 8 août 2006.

5.6.2.1 Exploitation

Les comptes d'exploitation de la station d'épuration, sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, se présentent comme suit :

	2009	2010
1. Frais administratifs	CHF 542'180.70	CHF 570'932.45
2. Energie	CHF 129'821.10	CHF 122'786.20
3. Produits chimiques et laboratoire	CHF 85'279.45	CHF 85'675.20
4. Entretien des bâtiments	CHF 8'483.30	CHF 8'632.10
5. Entretien des installations	CHF 190'367.85	CHF 337'684.05
6. Transports	CHF 54'443.85	CHF 36'754.95
7. Elimination des boues	CHF 111'614.85	CHF 108'033.10
8. Achats de matériel	CHF 15'899.50	CHF 26'436.20
9. Cadastre des eaux usées industrielles	CHF 1'941.10	CHF 0.00
10. Produits	CHF - 140'469.80	CHF - 198'604.90
Total des charges =		
Montant à répartir	<u>CHF 999'561.90</u>	<u>CHF 1'098'329.35</u>

Participation

		2009		2010
Villars-sur-Glâne	80.92 %	CHF 808'845.45	80.92 %	CHF 888'768.15
Neyruz	7.02 %	CHF 70'169.25	7.02 %	CHF 77'102.70
Avry-sur-Matran	4.60 %	CHF 45'979.85	4.60 %	CHF 50'523.15
Matran	7.32 %	CHF 73'167.95	7.32 %	CHF 80'397.70
Hauterive (FR)	0.14 %	CHF 1'399.40	0.14 %	CHF 1'537.65
TOTAL	<u>100.00 %</u>	<u>CHF 999'561.90</u>	<u>100.00 %</u>	<u>CHF 1'098'329.35</u>

1'960'178 m³ d'eau ont été traités dont 469'015 m³ en provenance des communes membres.

6'567 m³ de boue liquide ont été centrifugés à la STEP de Villars-sur-Glâne.

237 to de matières sèches ont été produites, dont 21 to en provenance de la STEP de Corpataux.

803 to de boues déshydratées ont été brûlées à la SAIDEF.

273'054 m³ de gaz ont été produits.

285'019 KWh d'électricité ont été produits.

5.6.2.2 Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion s'est réunie deux fois durant l'année 2010. Elle a approuvé les comptes 2009 et le budget 2011.

Etude pour l'agrandissement de la STEP

Les discussions entre la Confédération, le Canton et la Commune ont abouti au gel du projet d'agrandissement de la STEP. Les valeurs de rejet sont conformes aux normes en vigueur et il n'y a, pour l'heure, plus lieu de l'agrandir.

5.6.3 COLLECTEURS

5.6.3.1 Etudes et travaux d'assainissement

- La commune a lancé une étude pour le renouvellement des canalisations du quartier de Villars-Vert conjointement aux travaux de chauffage à distance lancés par le Groupe E.
- Déplacement des collecteurs d'eaux mixtes à l'impasse du Panorama.

5.6.3.2 Etudes PGEE

Le PGEE a été validé par le canton. Il est régulièrement mis à jour et complété par les services techniques communaux.

5.6.3.3 Curage des collecteurs

Le curage des collecteurs ainsi que les inspections vidéos sont planifiés par secteur et réalisés dans le courant de l'année. Ces informations sont analysées et ensuite transférées sur le Système d'Information du Territoire (SIT). En 2010, 7'565 m ont été curés et 1'270 m ont été visionnés.

5.6.4 SERVICE DU FEU

5.6.4.1 Fonctionnement du service

Effectif du Corps des sapeurs-pompiers au 1^{er} janvier 2010 : 63 personnes

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est organisé comme suit :

- | | | |
|------------------------------------|----|---------|
| - Officiers | 9 | membres |
| - Sous-officiers | 14 | membres |
| - Sapeurs | 47 | membres |
| - Porteurs d'appareil respiratoire | 30 | membres |

Au cours de l'année 2010, 7 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 6 l'ont quitté.

5.6.4.2 Interventions

Pas d'interventions spectaculaires en 2010, mais un nombre stable. Les éléments naturels nous ont également épargnés, ce qui nous a permis de prêter notre matériel à d'autres corps touchés. Le nombre d'appels au 118 est dans la moyenne soit :

- Feux	16
- Hydrocarbures	5
- Inondations / dégâts naturels	12
- Alarme technique	1
- Détections automatiques	40
- Sauvetages	9
- Services de police	5
- Divers	7

soit 95 interventions, pour un total de 1'253,5 heures de travail. Le Corps est également intervenu à Fribourg, lors de l'incendie de la route du Jura au mois de février, où notre camion tonne-pompe et 12 porteurs ont été engagés, ceci dans le cadre de la convention du Grand Fribourg.

5.6.4.3 Instruction et formation

Pendant l'année, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, notamment :

- 5 séances d'état-major
- 2 visites tactiques
- 5 cours de cadres
- 15 exercices de la section protection respiratoire
- 5 exercices du Corps
- 1 cours d'introduction pour nouveaux sapeurs-pompiers (complément GF)
- 2 exercices avec les CSP de Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot, Police et échelle remorquable
- 1 exercice avec le CR de Fribourg

Le but principal de l'année était d'approfondir le travail avec nos échelles, de rafraichir les connaissances sur le sauvetage, de connaître et maîtriser les différentes possibilités de déploiement des tuyaux dans les cages d'escaliers.

Ce fut aussi la stabilisation de la protection respiratoire. Les réformes entreprises portent gentiment leurs fruits, même s'il reste encore un potentiel d'amélioration. Dans cet esprit, les porteurs de notre CSP se sont rendus à Wangen, au centre de l'instruction de l'armée, afin de se confronter aux techniques de combat de feu réel. Ils ont pu également constater la différence entre ces feux-là et ceux utilisés dans les centres de formation au gaz. Les feux proches de la réalité sont un moyen indispensable pour préparer nos intervenants, afin qu'ils puissent apprécier, évaluer les dangers et travailler avec le maximum de sécurité.

En 2010, l'instruction, hors cours cantonaux et service de piquet, représente pour notre CSP plus de 2'648 heures.

5.6.4.4 Equipement

Le Corps des sapeurs-pompiers a été équipé au printemps de nouvelles tenues feu qui ont été budgétisées sur 3 ans.

5.6.4.5 Prévention

- Visites d'entreprises et de sites sensibles, soit avec les officiers, soit avec le secrétaire de la Commission du feu et les instances
- Comme chaque année, exercices d'évacuation des écoles à la rentrée
- Instruction feu et sécurité aux enfants et à diverses entreprises
- Formation des enseignants du Foyer St-Joseph aux dangers du feu et à l'évacuation
- Présence du service du feu à diverses présentations, prestations et déroulements dans la commune et à l'extérieur
- Une vision des parkings souterrains avec l'établissement d'un plan d'intervention a été effectuée pour la zone Dailles.

5.6.4.6 Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie 2 fois en 2010. Elle a été informée de la nouvelle organisation au niveau communal, avec la formation d'un spécialiste en protection incendie AEAI en la personne de M. Michel Villet, collaborateur aux services techniques. Elle a approuvé le budget 2011 et pris connaissance de l'évolution de divers dossiers.

5.6.5 ENERGIE

5.6.5.1 Gaz naturel (Frigaz)

L'approvisionnement en gaz naturel s'est effectué normalement durant l'année 2010 et aucune mesure particulière n'a dû être prise pour respecter la limite du débit horaire souscrit.

Les points forts de l'année 2010 sont, d'une part, une croissance réjouissante des ventes (+12.6 %), d'autre part, l'augmentation du nombre de mises en service effectuées (255, contre 232 en 2009).

Il faut aussi noter un tournant dans l'histoire de Frigaz : en équipant, à Marsens, le Centre de soins hospitaliers du Réseau fribourgeois de santé mentale d'une installation de couplage chaleur-force qui produit de l'électricité et récupère de la chaleur, l'entreprise devient multi-énergies.

Les ventes d'énergie, avec 865.5 millions de kWh (768.5), ont été supérieures de 97.0 millions de kWh (+12.6 %) à celles de 2009. Elles se répartissent de la manière suivante :

	2009	2010
Industries	511.9	571.1
Chauffages	249.0	278.8
Cuissons et divers	6.7	13.3
GNC (Gaz Naturel Carburant)	0.9	1.1
Electricité et chaleur	0.0	1.2
	<hr/>	<hr/>
Total	768.5	865.5

Sur le plan géographique, les ventes de gaz se répartissent à raison de 261.8 (247.5) millions de kWh en ville de Fribourg, 254.2 (243.8) millions de kWh dans les communes de l'Agglomération et de 347.2 (276.3) millions de kWh dans la Broye, la Glâne, le Lac et la Gruyère.

Le réseau s'est principalement développé, pour la 3ème année consécutive, dans le sud du canton, avec les projets Bulle-Broc et de Sâles. Il faut aussi noter une progression du réseau en Singine, principalement sur la commune de Guin. Il faut encore souligner la densification continue du réseau de l'agglomération fribourgeoise.

Ainsi, le réseau de transport moyenne pression s'est étendu de 9'848 m : en Gruyère (8'238), en Singine (1'058), dans la Glâne (476), dans la Broye (49), dans l'Agglomération fribourgeoise (15) et en Veveyse (12).

Le réseau de distribution basse pression s'est étendu de 9'385 m : en Gruyère (2'635), en Singine (1'199), dans la Glâne (795), dans la Broye (1'848), dans l'Agglomération fribourgeoise (2'581), en Veveyse (12) et dans le Lac (315).

Le réseau de Frigaz totalise 376.4 km (358.3) à fin 2010, dont 160.1 km (150.3) de conduites moyenne pression et 216.3 km (208.0) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2010 a été de 18.1 km (30.1), soit une augmentation de 5.1 % (9.2).

Du point de vue de l'exploitation, il faut relever l'inauguration du nouveau poste de détente de La Sonnaz. Cette nouvelle connexion sur le réseau européen de transport de gaz naturel permet de répondre à la demande croissante de l'agglomération fribourgeoise.

5.6.5.2 Nouvelles installations de chauffage

Il a été délivré :

- 10 permis pour l'installation d'un chauffage à gaz
- 0 permis pour l'installation d'un chauffage à mazout
- 1 permis pour l'installation d'un chauffage à pellets
- 4 permis pour l'installation de sondes géothermiques

5.6.6 CADASTRE

5.6.6.1 Cadastre administratif – gestion du patrimoine

Durant l'année 2010, le service du cadastre communal a procédé aux travaux suivants :

- Reconnaissance au registre foncier de la Sarine du lot IV de la mensuration fédérale.

Afin de répondre à la loi sur l'harmonisation des registres des habitants (LHR ; RS 431.02), les services techniques ont terminé l'apurement du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).

5.7 AFFAIRES SOCIALES

5.7.1 SERVICE SOCIAL

Evolution générale

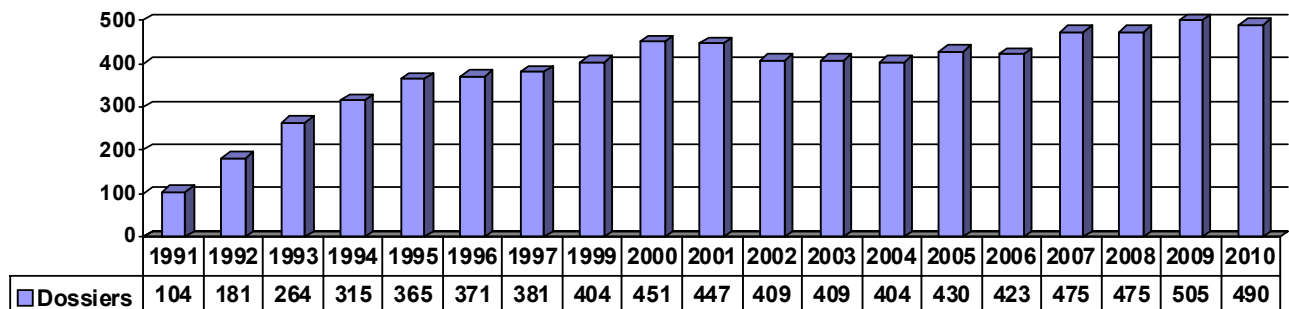
L'évolution de la complexité des situations constatée en 2009 continue en 2010. La charge administrative pour le traitement des dossiers augmente notamment à cause de l'aspect juridique toujours plus présent.

En effet, les voies de droit sont utilisées plus régulièrement, déjà en aval de la commission sociale. Les assistants sociaux doivent toujours plus régulièrement confirmer leurs décisions par écrit car les contestations sont de plus en plus nombreuses. Par ce fait, les situations traitées mènent plus fréquemment qu'autrefois jusqu'aux tribunaux.

Pour le reste, les différentes rubriques ci-après donneront de plus amples renseignements.

STATISTIQUES

Nombre de dossiers



En 2010, le nombre de nouvelles situations est resté plus ou moins stable par rapport à l'année 2009. En effet, 155 nouveaux dossiers ont été ouverts (-6), dont 20 rouverts (-10) et 170 archivés (+39).

En 2010, nous constatons une augmentation des dossiers d'aide financière (296 vs 263), alors que les dossiers relatifs à des conseils ont diminué (194 vs 242).

Comme l'année dernière, l'augmentation des nouvelles situations de personnes provenant du Portugal est encore confirmée durant l'année 2010.

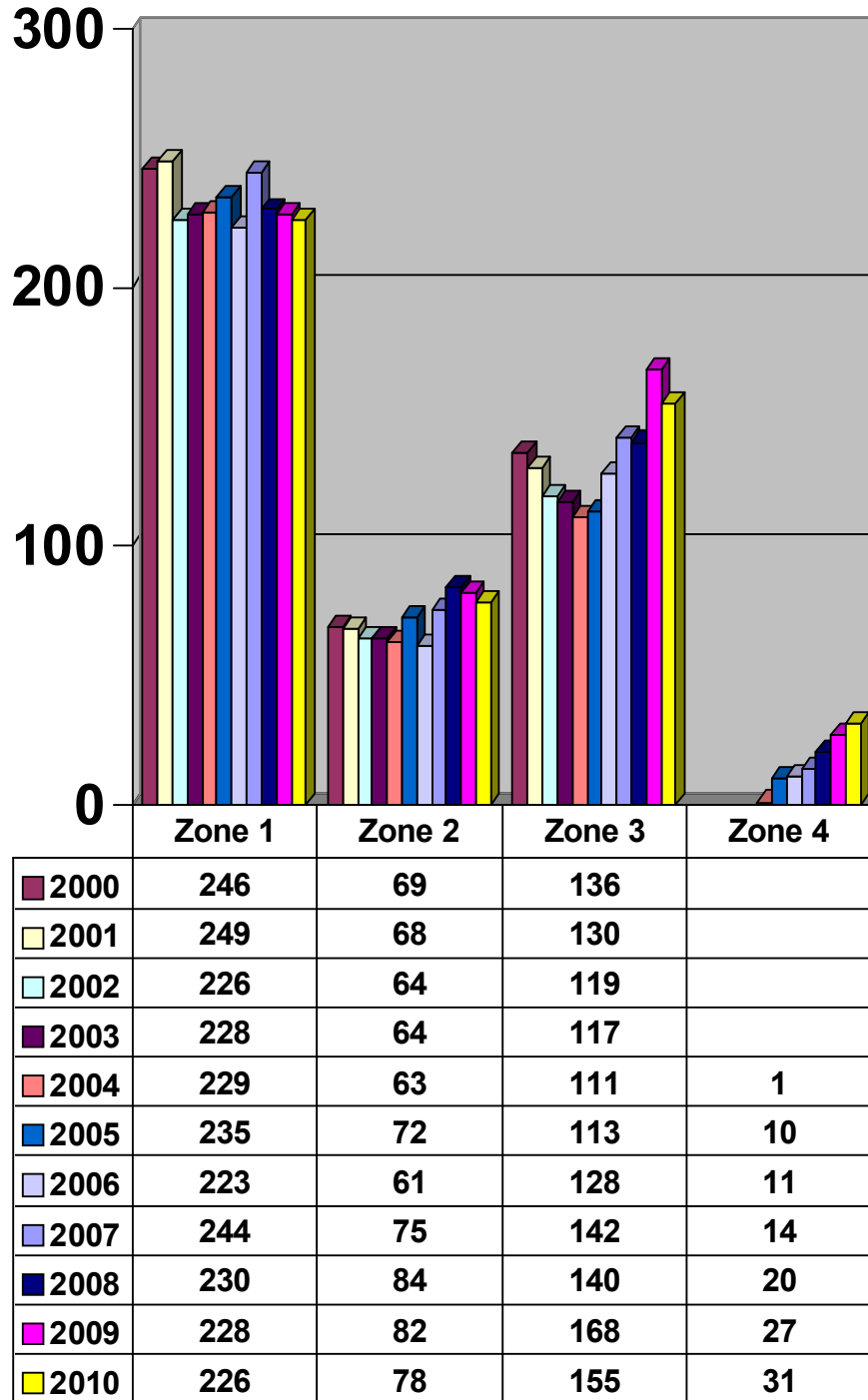
Concernant les situations complexes, présentant de multiples problèmes notamment sur le plan social, administratif nécessitant une approche pluridisciplinaire, il a été constaté que celles-ci suivent également l'augmentation progressive mentionnée précédemment.

Il faut relever que les problématiques sont multiples, notamment d'insertion professionnelle, d'intégration sociale, de santé, familiales et parfois d'abus de prestations sociales, etc. Dans ces derniers cas, il y a une charge supplémentaire pour le service social, car pour documenter un cas d'abus, il faut une durée considérable et cela empiète sur la gestion du temps de l'ensemble du personnel. Il est à relever que les collaborateurs doivent, en parallèle, continuer à suivre les autres dossiers courants du service. Ces mêmes situations sont présentées parfois à la commission sociale pour décision.

Répartition des dossiers par origines

Année	Suisse	Turquie	Portugal	Afrique	Amérique	Europe	Asie	Ex- Yougoslavie
1993	66.00%	10.00%	5.00%	3.00%	3.00%	0.00%	11.00%	
1994	56.00%	10.00%	8.00%	5.00%	3.00%	11.00%	5.00%	
1995	57.00%	9.00%	9.00%	5.00%	4.00%	8.00%	5.00%	
1996	45.00%	10.00%	11.00%	6.00%	3.00%	14.00%	5.00%	
1997	38.50%	10.50%	11.50%	6.00%	5.00%	8.50%	6.50%	5.00%
1998	44.00%	12.50%	8.75%	5.25%	6.75%	6.75%	5.75%	6.00%
1999	42.00%	12.60%	7.90%	9.10%	4.20%	5.60%	7.20%	8.40%
2000	41.70%	11.00%	9.10%	8.20%	3.60%	7.30%	6.40%	9.10%
2001	42.05%	10.05%	8.75%	8.50%	4.70%	5.60%	6.40%	9.60%
2002	42.00%	12.00%	11.00%	12.00%	1.00%	8.00%	7.00%	5.00%
2003	42.00%	11.00%	7.00%	8.00%	8.00%	12.00%	7.00%	3.00%
2004	49.00%	11.00%	6.00%	9.00%	4.00%	10.00%	7.00%	3.00%
2005	51.00%	8.00%	8.00%	10.00%	4.00%	9.00%	7.00%	3.00%
2006	50.00%	8.00%	7.00%	12.00%	4.00%	6.00%	6.00%	7.00%
2007	50.00%	8.00%	9.00%	11.00%	3.00%	6.00%	6.00%	7.00%
2008	48 %	8 %	12 %	9 %	4 %	6 %	7 %	6 %
2009	48 %	6 %	14 %	10 %	5 %	5 %	5 %	7 %
2010	47 %	6 %	15 %	9 %	4 %	7 %	4 %	8 %

Répartition des dossiers par quartier



Zone 1	Villars-Vert — Bel-Air — Redoute
Zone 2	Platy — Rte de la Glâne — Daillettes
Zone 3	Dailles — Moncor — Village
Zone 4	Cormanon-Est

Commission sociale

En 2010, la commission sociale s'est réunie à 5 reprises. Elle a dû prendre position par rapport à des situations comportant de multiples problématiques. Elle a également mandaté plusieurs enquêtes de police sociale, et dans ce cadre-là, a sollicité les services de la police intercommunale et de l'inspecteur social cantonal. Les enquêtes ont confirmé les faits dénoncés. Trois plaintes pénales pour abus de prestations sociales, avalisées préalablement par la commission sociale, ont été déposées par le Conseil communal. On constate que l'ensemble des situations traitées par la commission sociale sont reprises régulièrement en séance durant l'année.

En 2010, trois prises de position de la commission sociale ont fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif, dont l'un a abouti à une séance au Tribunal, qui a permis une collaboration des bénéficiaires dans leur situation sociale et de mettre en place des mesures d'intégration professionnelle. Deux recours sont actuellement toujours en cours et un troisième a abouti.

5.7.2 SERVICE DE PUERICULTURE

Durant l'année 2010, le service a offert les prestations suivantes :

- Visite des mamans dans les maternités chaque semaine
- Consultations téléphoniques durant 4 jours/semaine
- Consultations dans notre Centre à la Rue de Romont
- Consultations dans nos antennes au Schönberg, à Givisiez/Granges-Paccot, Marly et Villars-sur-Glâne et Villars-Vert
- Consultations à domicile selon les situations (sur demande d'un/e professionnel-le ou selon nos critères d'indications clairement établis) ;
- Consultations à la Fondation pour la femme et l'enfant, foyer Aux Etangs
- Consultations à l'ORS, foyer Les Remparts
- Consultations à l'association le Bosquet, secteur socio-éducatif
- Consultations à la Fondation pour la mère et l'enfant, foyer Aux Etangs
- Collaboration avec les divers professionnels de la petite enfance ;
- Informations sur les différents services d'aide à la petite enfance ;
- L'organisation de 5 après-midi à thèmes (information, sensibilisation)

	2008	2009	2010
Nombre d'enfants suivis	632	637	604
Nombre de naissances *	652	669	696
Nombre de consultations dans nos centres	2080	1927	1512
Consultations à domicile	706	644	416
Consultations en présence du pédopsychiatre	43	52	26
Fréquentation des après-midi à thèmes (5)	62	88	46
Consultations téléphoniques	1150	969	853
Heures de permanences téléphoniques		270	270
Nombre d'heures de consultations			782

* il s'agit du nombre de naissances communiqué par les communes.

2010

Répartition des consultations par commune/quartier

							Nbre Jours	Moyenne
Fribourg-Ville	1'424	68%	1'237	64%	986	64%	128	8
Schönberg	187	9%	185	10%	107	7%	19	4
Villars-sur-Glâne	150	7%	137	7%	119	8%	17	7
Marly	167	8%	153	8%	127	9%	14	9
Villars-Vert	37	2%	40	2%	29	2%	10	3
Givisiez/Granges-Paccot	124	6%	175	9%	152	10%	23	7
Le Bosquet					56			
ORS					73			
Les Etangs					48			

Fonctionnement de l'antenne de Villars-Vert

L'objectif que nous avons formulé pour cette antenne, à savoir atteindre la population de ce quartier, n'a été que partiellement atteint jusqu'à ce jour. Cette antenne a permis, entre autres, de diminuer les consultations à domicile, mais nos attentes d'atteindre plus facilement les familles ne se sont pas vraiment réalisées. Nous allons observer l'évolution durant la première partie de l'année 2011 et, si besoin, nous prendrons les décisions adéquates.

5.7.3 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Fin 2010, 252 enfants de notre commune bénéficiaient d'un placement en crèche ou chez une assistante parentale et la demande n'arrive pas à être satisfaite, malgré une gestion plus stricte des places.

Cette année, avec l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine, nous espérons pouvoir offrir plus de places d'accueil préscolaire. Malheureusement, ce ne fut pas le cas, car l'accueil extrascolaire a considéré que les 1ères enfantines débutaient l'école à 14h et les a acceptées uniquement après les cours. De ce fait, les parents ont laissé leurs enfants en crèche pour les matinées et les repas de midi.

En ce qui concerne les écoles maternelles, il y a beaucoup d'inquiétude quant à leur devenir avec l'introduction de la deuxième année d'école enfantine. Nous avons organisé des réunions en collaboration avec le service des écoles pour qu'elles puissent éventuellement assumer l'accueil extrascolaire des enfants de classes enfantines.

Les institutions subventionnées n'ont pas changé par rapport à 2009. Il s'agit de :

Crèches :

- Arc-en-Ciel
- Les Dauphins

Ecoles maternelles :

- La Clairière
- Le Coffret magique
- Scou-Bi-Doux

ainsi que, par convention spéciale ou individuelle :

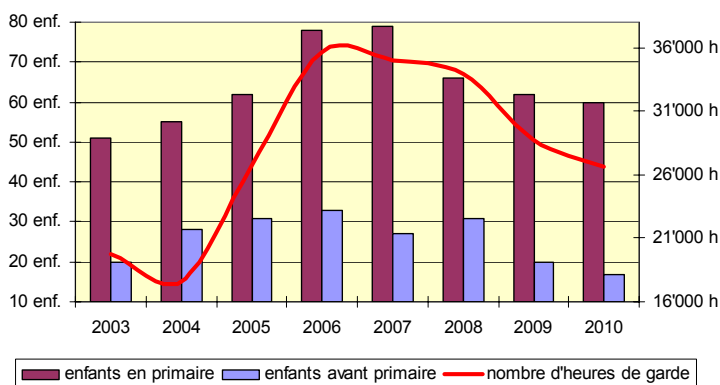
- Cap Canaille, à Villars-sur-Glâne
- Le Bosquet, à Givisiez
- Gribouille, à Givisiez
- Le Mille-Pattes, à Granges-Paccot

L'accueil familial de jour

L'Association a passé une convention avec la commune de Villars-sur-Glâne pour la prise en charge de la différence entre le tarif payé par les parents et le tarif maximum. La commune accepte de subventionner ses citoyens pour les enfants de leur naissance jusqu'à la fin de l'école primaire.

Le nombre d'enfants et d'heures de placement est en diminution

Le nombre d'enfants placés de la commune de Villars-sur-Glâne a fortement augmenté jusqu'en 2007 puis a régulièrement diminué. En 2010, ce sont 77 enfants qui ont été accueillis auprès des assistantes parentales de l'Association, soit 17 enfants d'âge primaire (6 ans et plus) et 60 enfants avant l'âge de l'école primaire.

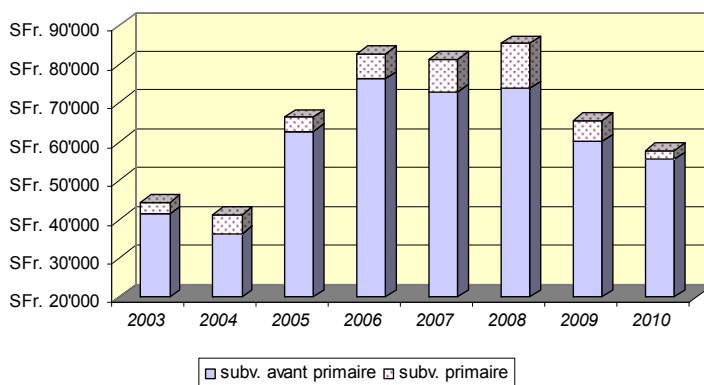


La demande en placement est toujours forte. Toutefois, compte tenu du manque d'assistantes parentales sur le territoire de la commune, l'Association ne peut satisfaire tous les parents. Le manque de place se fait principalement ressentir pour les bébés.

La diminution du volume d'activité de l'Association sur la commune de Villars-sur-Glâne est certainement due également à la diversité des offres existantes, à savoir les crèches et les structures d'accueil extrascolaires permettant à de nombreux parents de trouver la solution qui convient le mieux à leur enfant.

EVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA COMMUNE

Parallèlement au nombre d'heures d'accueil et d'enfants pris en charge, la subvention de la commune a baissé ces deux dernières années.



5.7.4 LA LUDOTHEQUE

En 2010, 132 familles ont loué 2'474 jeux.

Abonnements pour 1 enfant :	19
Abonnements pour 2 enfants :	40
Abonnements pour 3 enfants :	7
Abonnements pour 4 enfants et plus :	9
Sans abonnement :	57

Fonctionnement

En 2010, 815 heures et demie ont été effectuées. Elles se répartissent de la manière suivante :

726 h.	heures d'ouverture
14 h.	achats de jeux
64 h.	mise en route des jeux
11 h 1/2	animation fête des Martinets

197 heures non rémunérées ont été nécessaires pour le bon fonctionnement de la ludothèque.

Achats

En avril et en novembre, ainsi que durant l'année, les ludothécaires ont procédé aux traditionnels achats de jeux pour un montant de Fr. 3'230.55.

5.7.5 SOINS DENTAIRES

Les soins dentaires prodigués à la Clinique dentaire scolaire ont été subventionnés à raison de Fr. 7'413.90, les soins prodigués par les dentistes privés à raison de Fr. 1'973.10.

5.7.6 CAISSE MALADIE – DEMANDES D'AIDE FINANCIERE

En 2010, 453 personnes résidant à Villars-sur-Glâne ont introduit une nouvelle demande auprès de la Caisse cantonale de compensation, afin d'obtenir une aide financière pour la caisse maladie. Le montant total de la prise en charge des frais, primes et participations impayés s'est élevé à Fr 497'604.90.

Avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance fixant les modalités de remboursement aux communes des primes arriérées dans l'assurance-maladie, la Caisse cantonale de compensation a remboursé, en 2010, Fr. 168'097.30.–.

5.7.7 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS ET A L'AI

Durant cette année, 395 personnes ont bénéficié d'une prestation complémentaire. 254 demandes de remboursement de frais de maladie et 158 dossiers ont été traités et transmis à la Caisse de compensation, soit 67 nouvelles demandes de prestations complémentaires (39 à l'AVS et 28 à l'AI) et 93 révisions de prestations complémentaires (47 à l'AVS et 46 à l'AI).

5.7.8 FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE (FASDS)

(Entre parenthèses: variation par rapport à 2009)

Statistiques aide, soins et ergothérapie à domicile pour l'année 2010

- Total des bénéficiaires: 190 (+16) habitants de la commune.
- Nombre d'heures de prestations LAMal (soins infirmiers et traitements d'ergothérapie) : 6'761 (+842), dont 120 (+73) heures d'ergothérapie.
- Nombre d'heures de prestations non LAMal (aide à domicile) : 2'590 (-420) heures.
- Total des heures pour l'année 2010: 9'351 (+375) heures de prestations au domicile des patients. Les heures liées au traitement des dossiers, au travail en réseau et avec l'entourage de la personne, les autres intervenants médico-sociaux, les assistants sociaux, les bénévoles, les assureurs, les médecins et les hôpitaux ne sont pas comptées.

Statistiques indemnités forfaitaires année 2010

Total des bénéficiaires: 40 (+1) habitants de la commune, au total 10'695 (+98) journées indemnisées.

Activités de promotion de la santé

La Vie Montante, groupement du 3^{ème} âge, a sollicité les infirmières de l'Antenne pour offrir aux personnes qui le souhaitent des contrôles préventifs de la tension artérielle ou pour des conseils de santé. La commune de Villars-sur-Glâne finance ces prestations.

5.7.9 SECTION DES SAMARITAINS

Les missions de la section se sont poursuivies avec cœur, compétence et succès durant l'année sous revue, répondant ainsi aux besoins de la population villaroise, des entreprises locales et des organisateurs de manifestations à vocation culturelle, sportive ou caritative se déroulant sur le territoire communal.

Grâce à un subside exceptionnel du Conseil communal, la section a pu se doter de tenues modernes et fonctionnelles pour les postes sanitaires. Par fierté identitaire et gratitude, le logo de la commune figure bien en vue sur les uniformes. Nous réitérons tous nos remerciements à la commune.

Les cours de sauveteur pour l'obtention du permis de conduire sont donnés dans la salle de théorie du local des sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne. La grande salle de l'école de Cormanon reste le lieu de formation et d'exercices des membres de la section, le deuxième lundi du mois à 20 heures. Toute personne intéressée à rejoindre la section ou désireuse de s'informer de ses activités peut venir librement ces soirs-là.

Le site internet www.samas-vsg.ch fournit toute une série de renseignements pratiques sur les cours (dates, modalités d'inscription, personnes de contact, etc.) et sur les formalités d'organisation de postes sanitaires. Il détaille également les activités de la section, tant formelles que récréatives.

Nous tenons enfin à rappeler l'excellente collaboration que la section entretient avec les autorités communales, le Corps des sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne et les sections de Samaritains voisines.

5.7.10 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En décembre 2010, le chômage dans le canton de Fribourg s'élevait à 3,1% de la population active.

Pour la même période, le taux de chômage de la commune de Villars-sur-Glâne était de 5,3% et celui des demandeurs d'emploi avoisinait les 9%.

A la fin décembre 2010, le nombre de personnes en recherche d'emploi dans notre commune était de 437, c'est-à-dire 59 personnes de moins que l'année précédente et quasiment le même nombre qu'en décembre 2008.

Sur ce chiffre, 263 personnes (60 %) touchaient des indemnités de chômage, alors que les autres (40 %) n'y avaient pas droit ou étaient en fin de droit.

A cette même date, le taux des demandeurs d'emploi correspondait à 8,75 % de la population active, alors que celui de la moyenne cantonale était de 5,5 %. A fin décembre 2010, le taux de chômage en Suisse se situait à 3,8 %.

Comme l'année dernière, nous restons l'une des communes fribourgeoises les plus touchées par le chômage. Toutes les catégories d'âge ont enregistré une hausse par rapport à novembre 2010.

Pour rappel, le taux de chômage permet de faire des comparaisons entre les cantons, puisqu'il est calculé partout en Suisse de la même manière. Le taux de demandeurs d'emploi regroupe les chômeurs, plus ceux qui sont occupés dans une mesure active, comme un programme d'emploi temporaire, un gain intermédiaire, un cours de perfectionnement ou une reconversion professionnelle. Il permet de mieux cerner la réalité du marché de l'emploi dans le canton.

Comparativement au début de l'année 2010, le taux de chômage a diminué dans la commune de Villars-sur-Glâne. Au cours de l'année, le nombre de personnes inscrites au chômage a très sensiblement diminué jusqu'en août (-1,6%) puis est remonté progressivement jusqu'à décembre.

A ce nombre de demandeurs d'emploi déjà considérable, il faut ajouter toutes les personnes qui sont à la recherche d'un emploi, celles qui n'ont pas ou plus de droit et qui ne font pas expressément la démarche de s'inscrire ou de rester inscrits auprès du Service public de l'emploi ; toutes ces personnes sont, par conséquent, exclues des statistiques du SECO.

Etant donné la situation économique, et suite à l'augmentation des personnes à la recherche d'un emploi, le volume de travail pour l'Office communal du travail (OCT) a également augmenté. L'an dernier : **646 entretiens ont été dispensés par l'employée de l'OCT dont 80 entretiens avec des jeunes de moins de vingt-cinq ans**, ceci sans compter les inscriptions des nouveaux demandeurs d'emploi, ni les renseignements donnés directement au guichet ou par téléphone.

En 2010, nous avons enregistré une moyenne mensuelle de 46 nouvelles inscriptions pour 51 annulations, (chiffres 2009 : 52 inscriptions pour 47 annulations). **On estime que seul un tiers des personnes désinscrites a retrouvé un travail.**

Un certain nombre de ces désinscriptions sont illusoires et ne signifient pas que la personne est dans une situation stable. Le chômeur qui a trouvé temporairement un emploi sous la forme d'un contrat à durée déterminée (durée d'environ 3 mois), sera désinscrit par l'ORP. Or, dès la fin de son mandat, il se retrouvera à nouveau dans la structure du chômage.

Ces désinscriptions par l'ORP vont dans le sens de la révision de la loi LACI, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le but de cette loi est de faire baisser le taux de chômage.

Dès le 1^{er} avril 2011, un bon nombre de personnes ne bénéficieront plus des indemnités de chômage et ne seront, par conséquent, plus comptabilisées dans le groupe « des chômeurs ». Le taux du chômage va diminuer, mais ces personnes désinscrites seront sans revenu et sans travail. L'embellie de la baisse du taux de chômage sera un leurre car ces personnes seront dans une situation financière et sociale difficile et devront inévitablement demander de l'aide au Service social. Cette loi ne fait que déplacer le problème : baisse du taux de chômage et augmentation des personnes bénéficiant de l'aide sociale.

Evolution du marché de l'emploi

Les employeurs engagent de plus en plus souvent du personnel par le biais d'agences temporaires leur permettant ainsi une plus grande flexibilité en rapport avec leurs besoins immédiats. Ce procédé, qui est très profitable pour l'employeur et l'agence temporaire, ne l'est pas du tout pour le travailleur. En effet, ce dernier travaille un peu au « jour le jour » dans une précarité et une insécurité totale.

En outre, de plus en plus de personnes qualifiées arrivent au chômage ce qui, autrefois, était relativement rare.

Le nombre de « jeunes » qui se retrouvent sans emploi est également considérable. Les motifs de cette situation sont : le manque de places d'apprentissage, le peu d'expérience de ces jeunes travailleurs ou encore les contrats temporaires. Ces jeunes ont un avenir difficile d'autant plus que, pour certains, l'autonomie financière est une nécessité.

Programmes d'emploi temporaire VIPOCOM

Les programmes d'emploi temporaire attribués par notre commune sont des outils indispensables à la réinsertion professionnelle. Ils permettent aux personnes qui n'ont plus ou pas de droit aux indemnités de chômage de ne pas « chuter » et de se retrouver sans but, sans perspective d'avenir, sans espoir.

Pour les jeunes, un stage d'emploi temporaire VIPOCOM est une chance pour découvrir et faire l'expérience de diverses professions. C'est également un moyen d'occuper intelligemment le jeune adulte, de lui donner des repères, des responsabilités, un réseau social et un encadrement professionnel.

Les programmes VIPOCOM sont des tremplins pour rebondir vers un emploi ou vers un nouveau droit aux prestations de l'assurance chômage ou, pour nos jeunes sans emploi, de trouver une éventuelle place d'apprentissage.

Ils permettent également à ces personnes de ne pas dépendre de l'aide sociale et de subvenir eux-mêmes à leurs besoins financiers. C'est leur donner la dignité qu'elles méritent et ainsi éviter des difficultés liées à l'exclusion.

En 2010, 49 personnes ont pu bénéficier de ces emplois temporaires VIPOCOM, dont 6 jeunes ; ce qui représente un total de 66 contrats communaux VIPOCOM. Ces chiffres révèlent une légère hausse par rapport à l'année 2009. Ils reflètent bien la difficulté qu'ont ces personnes, souvent non qualifiées, à retrouver un emploi. C'est pourquoi, ces programmes VIPOCOM sont si importants pour elles, ils ajoutent une plus-value à leur parcours professionnel, soit par des stages organisés entre l'office communal du travail et un employeur potentiel, soit par des emplois dans de nouveaux secteurs permettant à l'employé d'élargir ses connaissances professionnelles.

L'équipe des cantonniers - îlotiers VIPOCOM

Durant l'année 2010, le nouveau secteur programmes d'emploi temporaire VIPOCOM de l'équipe des cantonniers a occupé en tout 19 personnes, représentant 27 contrats communaux et un contrat LEAC. Cette équipe, en collaboration avec les services extérieurs, comprend un responsable et 4 à 6 postes de travail en emploi temporaire. Ils s'occupent du nettoyage de certaines zones très densifiées de notre commune.

Ateliers VAM

Dès le 1^{er} septembre 2007, les secteurs « ateliers VIPO » ont été repris par VAM (Association pour les mesures actives sur le marché du travail). Les ateliers VAM-Centre sont situés à la route de Moncor 12 à Villars-sur-Glâne et nous y plaçons régulièrement des personnes pour suivre un programme d'emploi temporaire VIPOCOM.

Les secteurs concernés sont :

- **Activités de montage** : monter des grills à l'atelier VAM.
- **Recyclage** : fractionner des appareils électroniques de bureautique, de communication, de divertissement et de ménage selon des spécificités particulières pour les retraiter ou les transformer.
- **Textiles** : collection de textiles d'occasion, triage, nettoyage, emballage, stockage et préparation pour l'export.
- **Boutique** : vente.
- **Equipe mobile** : entretien et construction de places de jeux et de chemins pédestres, entretien des sites protégés, etc.

Il est important pour nos programmes d'emploi temporaire VIPOCOM d'avoir une diversité dans les secteurs professionnels, ceci afin de pouvoir aider et cibler au mieux les manques des personnes en réinsertion professionnelle.

Collaboration Office régional de placement (ORP) et l'Office communal du travail (OCT)

Depuis le début de l'année 2009, l'ORP et l'OCT se rencontrent tous les 2 mois afin de coordonner le suivi des demandeurs d'emploi.

Durant cette réunion, nous essayons de trouver une solution personnalisée à la situation du demandeur d'emploi, soit par le biais d'un programme temporaire cantonal LEAC, soit par une mesure communale. Cette collaboration est essentielle, elle rassure également la personne demandeuse d'emploi qui se sent moins seule dans cette épreuve.

L'Office communal du travail

Les personnes qui s'adressent à l'Office communal du travail sont souvent hors des prestations du chômage (fin de délai cadre) et ont déjà épuisé toutes les prestations offertes par l'assurance chômage et l'ORP.

En résumé, le suivi de ces personnes est beaucoup plus complexe et exige une collaboration directe entre les différents intervenants à savoir : le Service social et l'Office régional de placement (ORP).

En outre, il est également important de développer des contacts avec d'éventuels employeurs, soit pour des stages, soit pour appuyer des candidatures. Les relations directes avec l'employeur permettent de mieux cibler les besoins et les compétences recherchées.

Certaines démarches entreprises par l'employée de l'Office communal du travail ont abouti à des engagements, signifiant bien l'importance de continuer, voire d'étendre, le réseau de contacts professionnels.

5.7.11 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2010, 231 demandes, dont 145 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 87 concernent des familles, 40 des familles monoparentales et 18 des rentiers AVS/AI. Ainsi, Fr. 224'361.– ont été attribués.

5.7.12 PERSONNES AGEES

Durant cette année 2010, 14 personnes de notre commune ont fêté leur nonantième anniversaire et ont été reçues par la paroisse et la commune lors d'un goûter à la Résidence Les Martinets.

En ce qui concerne les homes, pour répondre à la demande toujours croissante, le HMS a décidé de développer un foyer de jour dans l'ancien appartement du concierge. Cette structure pourra accueillir une dizaine de personnes dès 2010. Aux Martinets, nous avons fêté les 20 ans de l'établissement. Tout le personnel a été convié à un spectacle suivi d'un repas et une journée « portes ouvertes » a été organisée à l'intention des autorités et du public.

Les travaux d'assainissement se sont poursuivis avec le changement de la régulation du chauffage et de la ventilation. Ces travaux génèrent déjà des économies d'énergie.

5.7.13 ANIMATION

L'animation s'adresse aux enfants et aux adolescent(e)s de l'école primaire à la secondaire, de la Commune de Villars-sur-Glâne. Au travers de multiples activités, ils peuvent apprendre à mieux se connaître, échanger, découvrir... ou tout simplement passer un bon moment entre amis.

Une équipe d'animateurs socioculturels est là pour répondre aux besoins d'intégration de chacun ainsi que pour assurer un processus de prévention.

Le travail social de rue, lui, touche les jeunes jusqu'à 25 ans. Avec les adolescents, il renforce sa présence dans les quartiers où les jeunes rencontrent le plus de difficultés.

L'animation c'est une équipe, un réseau, avec :

- deux animatrices (socioculturelles) à mi-temps, engagées par la Commune
- un animateur à 40 %
- une travailleuse sociale de rue à 80 %
- un apprenti socio-éducatif

Elle emploie aussi parfois des civilistes, ainsi que des professionnels (musiciens, professeurs de sport, de danse, acteurs, rappeurs, graffeurs, conteurs, biologistes, etc. et des auxiliaires). Elle responsabilise et valorise les compétences de jeunes, anciens usagés, qu'elle engage en tant que moniteurs. Elle donne aussi la possibilité à des stagiaires de se plonger dans le monde de l'animation.

Pour les 7 – 12 ans, l'animation c'est :

- Chaque mercredi après-midi, des animations à Villars-Vert et au Platy (entre 20 et 40 enfants)
- Durant les vacances scolaires, des animations spécifiques, des ateliers, des semaines à thème, des sorties, des camps
- Des activités un samedi par mois

Pour les 10 – 14 ans, le programme est le suivant :

- Accueil après l'école les vendredis
- Des ateliers : danse hip-hop, atelier rap, futsal (Rochettes), break-danse
- Ouverture "spécial filles" (un endroit et un moment privilégiés où les filles peuvent s'exprimer et prendre leur place). Des cours d'autodéfense sur une durée de trois mois. Une équipe de foot de filles.
- Des samedis (sorties, ateliers divers...)

Durant les vacances, l'animation a organisé :

1. A carnaval, un camp de neige à l'Hospice du Simplon (14-17 février), un atelier de musique qui s'est déroulé au Platy
2. A Pâques, trois jours ateliers œufs, jeux et une journée chasse aux œufs
3. En juillet : un camp « marche avec des ânes » pour les ados, dans la Broye (12-16 juillet) et un camp d'été de deux jours sous tipi à Planafaye
4. En automne, deux semaines d'ateliers divers (pâtisserie, théâtre, break-danse, graffitis, musique, contes et modelage, atelier B.D, panneaux marrants, Land-Art, piscine, tango, sortie au Papillorama) qui ont réuni une centaine d'enfants.

Pour les 13 – 18 ans, diverses activités ont été programmées :

- Des après-midis et des soirées d'accueil avec films, ping-pong, musique, foot-foot, jeux, billard (entre 20 et 60 ados les vendredis soir)
- Des projets de jeunes encadrés par les animateurs : atelier rap
- Des fêtes : anniversaires, boums, selon la demande des jeunes (entre 30 et 130 jeunes)
- Des sorties
- Travail social de rue
- Initiation au tango à Villars-Vert

Travail social de rue

Les permanences de rue, outre les nombreuses discussions avec les jeunes auxquelles elles ont donné lieu, ont débouché sur plusieurs accompagnements individuels (conseils et orientation vers les services compétents, notamment dans le cadre de recherches d'emploi ou d'apprentissage) et sur des projets collectifs (entre autres tournoi de foot avec des jeunes des Dailles, slackline avec des jeunes de la commune).

Le travail social de rue a pour objectifs la prévention, l'intégration sociale et le renforcement des liens sociaux, ceci dans le but d'améliorer le bien-être individuel et collectif au sein des habitants de la commune.

Prêt des locaux

Depuis l'ouverture des nouveaux locaux à Villars-Vert, tous (Villars-Vert et Platy) sont intensivement utilisés.

Les locaux de l'animation du Platy sont aussi prêtés ou loués pour diverses activités destinées aux jeunes de Villars-sur-Glâne.

Les fêtes pour ados se déroulent en présence d'un(e) animateur (trice), les autres activités en présence d'une personne adulte responsable.

La grande salle de Villars-vert est également prêtée pour le « café-parents », sous la responsabilité du Service d'éducation familiale du canton, ainsi que pour les cours de français pour les migrants et les réunions de l'association de quartier de Villars-Vert.

Collaboration et animations communautaires

Les animations ne se concentrent pas uniquement sur les enfants ou adolescents, mais elles intègrent tous les habitants de la commune et parfois même de Fribourg.

- La fête de quartier de Villars-Vert
- Le vide-grenier en septembre sur la place minérale de la commune (3^{ème} année)
- le 8 mai : participation à une sortie pour les enfants avec des ânes à « Villars bouge »
- Chasse aux œufs dans la forêt de Belle-Croix
- Vente pour Terre des Hommes
- Confection de bougies dans différents quartiers de la commune (Moncor, Cormanon, Villars-Vert).

Le service de l'animation a également une ouverture sur les autres centres de loisirs et les organisations diverses qui œuvrent avec des jeunes. Dans ce sens, il travaille en réseau et participe à diverses commissions: police, Plateforme romande des travailleurs sociaux hors-murs, Commission jeunesse, Plateforme romande de l'animation, Association fribourgeoise des animateurs socioculturels (AFASC), etc.

Finalement, l'animation c'est aussi un lieu de formation pour l'apprenti, les stagiaires et les jeunes accueillis durant l'année.

C'est également une équipe qui se forme: Journée GREA, AFASC, Assise des TSHM romands, réunion TSHM fribourgeois et Espace TSHM femmes à Lausanne, Promotion de la politique de la jeunesse en Europe, supervisions.

5.7.14 SERVICE DES TUTELLES

Pour l'année 2010, le nombre de dossiers traités est en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>+/-</u>
⇒ Tutelles	19	21	2
⇒ Curatelles	148	156	8
⇒ Conseil légal	7	7	—
	174	184	10

En ce qui concerne les procédures en désaveux et recherches en paternité, de même que l'établissement de conventions alimentaires, la répartition est la suivante :

⇒ Conventions alimentaires	24
⇒ Recherches en paternité	8
⇒ Désaveux en paternité	2

5.8 TERRAINS, FORETS, BATIMENTS PUBLICS, CIMETIERE

5.8.1 TERRAINS ET FORETS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la commune.

Forêts

Période mars 2010 février 2011

Situation générale

Dans le dernier rapport, pour la période 2009 -2010, nous avons exposé un comparatif entre le plan d'aménagement des années 1990 et celui de 2004. Nous constatons, depuis Lothar, une modification de l'aspect et de la composition des peuplements dans les différents massifs forestiers de la commune. Une forte régénération, amorcée par l'ouragan de 1999 et poursuivie à cause de la vieillesse des peuplements est en marche. Cette situation est inéluctable et nécessaire afin de répondre aux exigences de sécurité dans nos forêts très parcourues. Dans un avenir plus ou moins proche, ces forêts seront gérées sous forme de parcs pour les massifs de Belle-Croix et de Moncor.

Massif de Belle-Croix

Nous avons procédé à une éclaircie en amont de la piste finlandaise au mois de mars 2010. Le but était d'éliminer les sujets instables dépérissant et représentant un danger pour les promeneurs. Les branches ont été entassées par les collaborateurs du programme d'occupation VAM. En effet les rémanents de coupe ne sont plus incinérés selon l'Ordonnance sur la protection de l'air, art 26b. Il est encore possible de brûler des déchets de coupe, mais seulement dans des cas bien précis comme la lutte phytosanitaire ou lorsque l'évacuation des rémanents de coupe n'est pas raisonnable. Le fait de mettre en tas les rémanents de coupe est relativement bien accepté par la population. Parfois certaines situations nécessitent quelques compléments d'information. Un message a été rédigé par M. Frédéric Schneider, ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement, et transmis aux communes sur ce sujet.

Les rémanents de coupe vont diminuer avec l'augmentation du nombre de centrale de chauffe à copeaux de bois.

Massif de Moncor

Une exploitation forcée de bois attaqués par le bostryche typographe a eu lieu au mois de septembre 2010. Ce sont 150 m³ d'épicéas qui ont été prélevés dans la partie avale du massif, vers l'autoroute. L'exploitation de ces bois n'est pas une bonne chose du point de vue économique. Malheureusement, nous aurons encore à souffrir d'attaques de bostryche dans ce secteur, les sujets épicéas ont plus de 100 ans et sont dans un état de faiblesse avancée. Par contre, nous constatons une belle vitalité dans les secteurs en rajeunissement. Pour information, le massif de Moncor, secteur Villars-sur-Glâne, serait un site potentiel pour l'implantation d'un parc de détente didactique consacré à la forêt.

Massif du Platy

Nous avons fait un traitement du fourré (arbres de moins de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine et d'une hauteur de 2 à 5 m) sur toute la partie intérieure du massif. Ces travaux consistent à couper les ronces, bois blancs tels que saules, peupliers ou bouleaux, et à procéder à une première sélection des tiges d'avenir. Nous avons pu observer de très beaux sujets comme des cerisiers, chênes, frênes ou érables. Tous ces arbres sont de provenance naturelle, aucune plantation n'a été faite dans ce secteur. Il est donc possible de régénérer les forêts de manière naturelle. La lisière qui ceinture le massif est, elle, très vieille et déperissante. De manière progressive, il faudra se résoudre à l'enlever afin de d'éviter tout danger pour les utilisateurs du parcours Vita et les promeneurs. Une première partie sera traitée cette année dans le cadre de travaux pour la ligne CFF en aval.

Massif de Condoz

Une coupe a été marquée en amont de la route menant à Ste-Apolline. Il s'agit de la suite de l'intervention exécutée en 2008. Nous ne la ferons pas ce printemps, cette intervention est reportée en 2012.

Massif des Côtes de la Glâne

Ce secteur n'a pas été exploité lors de l'ouragan Lothar, à cause du coût élevé. Les surfaces encombrées par les arbres renversés sont difficiles d'accès, mais elles se régénèrent très bien naturellement. Il serait possible de mettre ce secteur en réserve d'îlot de vieux bois. Une analyse de tous les paramètres va être réalisée au printemps 2011. Tous les intérêts seront pris en compte et cette classification ne sera faite qu'avec l'accord du propriétaire forestier.

Considérations

Les forêts de Villars-sur-Glâne se portent bien dans l'ensemble. Une grande partie des zones touchées par l'ouragan Lothar ou par le bostryche typographe sont reconstituées de manière naturelle ou artificielle. Il subsiste de nombreux secteurs de vieux bois composés d'arbres de plus de 100 ans. Pour des raisons évidentes de sécurité, et afin d'anticiper le processus de régénération, nous devons exploiter assez rapidement ces vieux arbres.

Cependant certains sujets en pleine santé, des chênes, des pins et certains hêtres seront maintenus comme arbres marquants. Ils formeront la future ossature des forêts parcs que seront Belle-Croix et Moncor.

5.8.2 BATIMENTS

Travaux

Les travaux suivants ont été réalisés dans les différents bâtiments communaux, en plus de l'entretien courant :

Sur les trois sites scolaires de Cormanon, des Rochettes et de Villars-Vert des pavillons ont été mis en place afin de permettre l'ouverture des classes de 1^{ère} enfantine pour la rentrée 2010-2011. Il s'agit de pavillons bois préfabriqués avec ventilation contrôlée et label Minergie. Sept salles de classes ont été construites avec leurs dépendances (locaux techniques, sanitaires, salle d'appui, vestiaires, etc.).

Ecole de Cormanon

- Le bureau d'architecture Conrad Lutz Sàrl a poursuivi les études afin de proposer une réflexion globale de l'enveloppe du bâtiment.
- Le fond du local bricolage a été repeint.

Ecole des Rochettes

- L'évacuation des eaux de toiture de la halle de gymnastique par l'extérieur du bâtiment a été réalisée.
- Le remplacement des stores a été effectué sur tout le bâtiment. Les stores de la façade ouest ont été pris en charge par l'ECAB car ils avaient été grêlés.
- La peinture des vestiaires et sanitaires de la halle de gymnastique a été refaite, suite à un dégât d'eau.

Ecole de Villars-Vert

- Les stores ont été remplacés dans les classes du 1^{er} étage ainsi qu'à la crèche. Tous les stores du bâtiment seront remplacés, par étape, car leur réparation devient trop coûteuse. La dernière étape est planifiée pour 2011.
- Un système de filets a été mis en place dans les caissons de stores afin d'empêcher les oiseaux d'y nicher et d'y provoquer des dégâts importants.

Centre sportif du Platy

- Les travaux liés à la réfection de la toiture, au remplacement des régulateurs et au bilan thermique ont été reportés pour permettre une étude globale à réaliser sur la base d'un message présenté en 2011.

Centre de rencontres La Grange

- Pas de travaux particuliers.

Ancienne école du village

- Après la démolition du pavillon, les aménagements extérieurs avec création d'une place pavée, pose d'un banc, etc. ont été réalisés par nos services extérieurs.

Bâtiment des services extérieurs et du feu

- La chaudière défectueuse a été remplacée.
- Le couvert à vélos, à côté de l'entrée principale, a été réalisé.

Résidence Les Martinets

- Le central téléphonique a été remplacé.

Pavillon des jeunes – centre d'animation et dojo

- Pas de travaux particuliers.

Pavillon de l'accueil extrascolaire et de l'animation à Villars-Vert

- Un plafond acoustique a été posé sur la totalité des plafonds des deux salles principales.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- Le bureau d'architecture Lutz Sàrl a été mandaté afin d'étudier les possibilités de réfection des façades de la salle Mummenschanz ainsi que l'amélioration du fonctionnement du chauffage. Les travaux d'isolation des gaines techniques et de rééquilibrage de la pression du chauffage ont été réalisés. La façade sera rénovée en 2011.

Pavillon CHIP SPORT à la route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des locataires.

Nouvelle buvette FC Villars

- L'entretien courant est à charge des locataires.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien et les rénovations sont pris en charge par les utilisateurs.

Utilisation des locaux communauxAncienne école du village

- 245 demandes ont été faites pour la réservation des salles de conférence N^{os} 1, 2 et 3.

Cormanon

- 95 demandes ont été faites pour la location de la grande salle.

Parmi celles-ci figurent notamment : l'exposition des oiseaux, les cours des samaritains, les rencontres du 3^{ème} Âge avec leur fête de Noël, les soupes de carême ainsi que les lotos.

Le spectacle des Ombres de Shakespeare et diverses réunions avec l'inspecteur scolaire ont également eu lieu dans la grande salle.

Centre de rencontres La Grange

- La mise à disposition des locaux se répartit de la manière suivante : 124 réservations pour la grande salle, 83 pour la cafétéria et 39 pour les salles de réunions.

5.8.3 CIMETIERE

79 personnes sont décédées dans la commune de Villars-sur-Glâne durant l'année 2010.

- 62 personnes ont été incinérées ce qui représente le 78.49 %. Leurs cendres ont été réparties comme suit :
 - 30 dans des cases funéraires
 - 4 dans des mini-tombes
 - 10 au jardin des souvenirs
 - 13 dans d'autres cimetières
 - 1 dans une tombe
 - 4 dans la famille
- 17 personnes ont été inhumées ce qui représente le 21.51 %.
 - 13 à Villars-sur-Glâne
 - 3 à l'extérieur
 - 1 autre

L'étude et la réalisation du mur cinéraire étape IV ont été confiées au bureau d'ingénieur Raymond Pilloud, de Villars-sur-Glâne. Les travaux ont débuté durant l'hiver 2010 – 2011.

La commission du cimetière a été convoquée pour une séance le 11 novembre 2010.

5.9 SPORTS - LOISIRS - CULTURE - JUSTICE

5.9.1 SPORTS ET LOISIRS

5.9.1.1 Sports

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales existantes, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et loisirs.

Le Service des sports a exécuté les décisions du Conseil communal. Il a assumé de nombreuses tâches de coordination lors de manifestations sportives : renseignements, réservations, planifications, contrôle de la facturation, etc.

Principales réalisations prévues au budget 2010

- Entretien ordinaire des terrains de football du Platy N° 1 et 2 selon le plan quinquennal
- Contrôle et entretien ordinaire des installations extérieures et intérieures
- Entretien de la piste finlandaise Béda Hefti
- Entretien du parcours Vita
- Participations financières aux Bains de la Motta
- Participations financières aux Remontées mécaniques de la Berra
- Participation à l'organisation de la « Suisse bouge »
- Réalisation de la pelouse du terrain N°4
- Participation à l'implantation de 2 parcours pour courses d'orientation dans les forêts de Moncor et de Belle-Croix

Tâches de coordination

- Etablissement d'un plan de fermeture des salles de sport
- Planification annuelle de l'occupation de ces installations par les sociétés sportives
- Aide à l'organisation des différents championnats scolaires (football, basketball, ski)

L'enquête menée chaque année, en juin, auprès des sociétés et groupements concernés permet au Service des sports de planifier judicieusement l'occupation des installations.

- Utilisation scolaire journalière de 08h⁰⁰ à 17h⁰⁰ planifiée par les maîtres d'éducation physique
- Utilisation par les sociétés de 17h⁰⁰ à 22h⁰⁰
- Le taux d'occupation des 7 salles de sport du Platy, de Villars-Vert, des Rochettes et de Cormanon est de 97 %
- Cabane du Platy 132 locations

Durant l'année 2010, les salles de sport ont été utilisées 34 samedis et 29 dimanches.

En plus des matches officiels et amicaux et des tournois disputés par les différents clubs de la commune, il y a eu quelques manifestations importantes :

- Championnat régional Nord de gymnastique
- Finales fribourgeoises benjamins cadets de basketball
- Finales de mini basket.
- Spectacle de Hip Hop « M Size »
- Examens pour passage de ceintures de judo
- Match de Futsal ligue nationale B
- Tournoi de football en salle Migros
- Tournoi de football en salle FC Villars
- Tournoi interne de judo
- Tournoi de tennis de table non licenciés
- Tournoi de basketball pour handicapés
- Tournoi écoliers et minis de basketball
- Tournoi scolaire de basket
- Tournoi de badminton
- Tournoi de volley inter-institution St-Camille
- Tournoi national de basket handicapé
- Tournoi romand de tchoukball
- Tournoi de volleyball indoor
- Tournoi de unihockey
- Cours de perfectionnement Pro Senectute
- Cours J+S de karate
- Meeting de boxe
- Entraînements sélection cantonale U15 B de basket
- Entraînements en salle du ski club
- Entraînements Olympic Basket
- Entraînements sélection benjamins basket
- Soirée de gymnastique Freiburgia
- Journées sportives du CO de Péroilles
- Examens futurs enseignants
- Tests de capacité physique université de Fribourg
- Camp d'entraînement de footballtennis
- Camp d'entraînement de basketball
- Camp de Noël de Swissvolley féminin
- Camp de gymnastique aux agrès.

5.9.1.2 Loisirs

Camps, colonies

175 enfants ont participé à 1'269 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. Les subventions communale et paroissiale s'élèvent à Fr. 8.--/jour chacune et par participant de Villars-sur-Glâne.

Passeport-vacances

49 jeunes de Villars-sur-Glâne ont à nouveau profité de l'organisation « Passeport-vacances » subventionnée par notre Commune à raison de Fr. 30.-- par passeport délivré.

Cours de ski

L'Association des parents d'élèves et le Ski-Club, avec l'aide de la Commune, ont à nouveau organisé des samedis après-midi de cours de ski à la Berra pour plusieurs enfants de Villars-sur-Glâne. Des moniteurs en ont assuré l'encadrement.

5.9.2 CULTURE

La Commission des affaires culturelles s'est réunie une fois en 2010.

Elle a octroyé des subsides pour les réalisations ponctuelles suivantes :

- LivrEchange, Bibliothèque interculturelle Fribourg ;
- Le Théâtre de Pérolles ;
- Une bourse pour un court-métrage d'animation ;
- Fuente flamenca (spectacle de danse en faveur des cartons du Cœur et SOS futures mamans) ;
- Cie L'éfrangeté ;
- Une bourse pour la tournée de concerts d'un jeune pianiste ;
- Un subside en faveur du groupe Tri-X-it pour le championnat de danse Hip Hop ;
- Fest'Hiver, fondation la Tour vagabonde et le Jazz-Labo Fribourg ;
- Bibliothèque communale, frais pour les activités culturelles d'automne 2010.

Elle continue à subventionner annuellement les sociétés ou réalisations suivantes :

- Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne ;
- Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne ;
- Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne ;
- Jeune Garde Landwehrienne et Ecole de musique pour enfants ;
- Corps des Cadets de La Concordia ;
- Ecole de musique de l'Union Instrumentale ;
- Deutsche Bibliothek Freiburg ;
- Prix du conservatoire.

ANCIENNE ECOLE DU VILLAGE

a) Bibliothèque communale (bibliovsg@bluewin.ch)

En 2010, 69'885 ouvrages ont été empruntés, + 11% (en 2009 : 62'909).

LECTEURS

Lecteurs inscrits	2'683	(en 2009 : 2'442)
Lecteurs actifs	1'242	
Lecteurs de Villars-sur-Glâne	1'011	81 %
Lecteurs d'ailleurs	231	19 %
Lecteurs adultes	585	
Lecteurs jeunes (Âge scolaire 5-16 ans)	657	

OUVRAGES

Ouvrages disponibles	28'347
Acquisitions 2010	1'530
Achats pour adultes	654
Achats pour enfants et jeunes	654
Achats sur propositions de lecteurs	222
Elimination de livres et périodiques	2'311

FORMATION

Tout au long de l'année, les cours de formation ont été suivis par les bibliothécaires.

EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

- Auteurs et illustrateurs suisses
- 2010 : Année de la biodiversité
- Sport + Mondial de football en Afrique du Sud
- Plaisir des mots
- Travaux manuels, préparation des fêtes
- Livres de Noël

En dehors des heures de prêt, les enfants des crèches Cap Canaille et Arc-en-Ciel sont venus régulièrement pour assister à la représentation de nouveaux livres et pour écouter des histoires.

« Né pour lire », depuis deux ans la bibliothèque communale participe à l'action nationale. Au début de chaque mois, les familles des nouveau-nés de la commune de Villars-sur-Glâne ont reçu une lettre les invitant à venir chercher le coffret de 3 livres du projet « Né pour lire ».

« La bibliothèque se met au vert » fut une animation très appréciée. Mme Anne Ruelle Bovard a raconté et présenté des livres au bord de l'étang du Platy.

Dans le cadre du festival Bédémania, l'auteur et illustrateur Curd Ridet est venu à la bibliothèque communale. Il a répondu aux nombreuses questions des lecteurs et dédié des livres aux participants.

Lors de la soirée annuelle « Jeunes talents » une nouvelle auteure fribourgeoise, Mme Annick Geinoz, a lu des extraits de son livre « Exils ». M. Yves Baeriswyl a enchanté le public par la joyeuse musique de son accordéon. Mme Bernadette Audergon a présenté l'émouvant ouvrage de souvenirs et photographies de sa fille Véronique « Viens, marchons ensemble ».

Un concours de dessins sur le thème « Dessine ton chemin d'école idéal » a complété la semaine de la mobilité. La remise des prix aura lieu en 2011.

Le 19 septembre, la bibliothèque a de nouveau participé au « Vide grenier » organisé par l'animation de Villars-sur-Glâne sur la place de Cormanon. La somme récoltée a été destinée à l'Association Lire et Ecrire.

b) Point d'enseignement du Conservatoire de musique

- Participation communale 2010 : Fr. 402'228.50
- Des professeurs ont dispensé leur enseignement dans les 4 salles de musique.
- Genres de cours suivis au Conservatoire :

- Accordéon	- Guitare sèche	- Piano jazz
- Art dramatique	- Guitare sèche jazz	- Rythmique
- Batterie jazz	- Harpe	- Saxophone
- Chant	- Initiation musicale Orff	- Solfège
- Clarinette	- Initiation musicale Willems	- Trompette
- Culture musicale	- Instruments électriques	- Violon
- Danse classique	jazz	- Violoncelle
- Flûte à bec	- Percussion classique	
- Flûte traversière	- Piano	

5.9.3 CONTROLE DE L'HABITANT

Ses tâches :

- Accueil des nouveaux habitants :
 - o saisie des données en informatique
 - o communication des informations générales sur la commune
 - o suppléance de la réception de la commune
- Tenue du registre des habitants :
 - o envoi des lettres de bienvenue pour invitation à déposer les papiers et des lettres relatives aux changements d'état civil (majorité, mariage, séparation, divorce, décès, etc.) ainsi que des rappels y relatifs
 - o Dénonciations au Service de la population et des migrants et à la Préfecture pour le non-dépôt des papiers

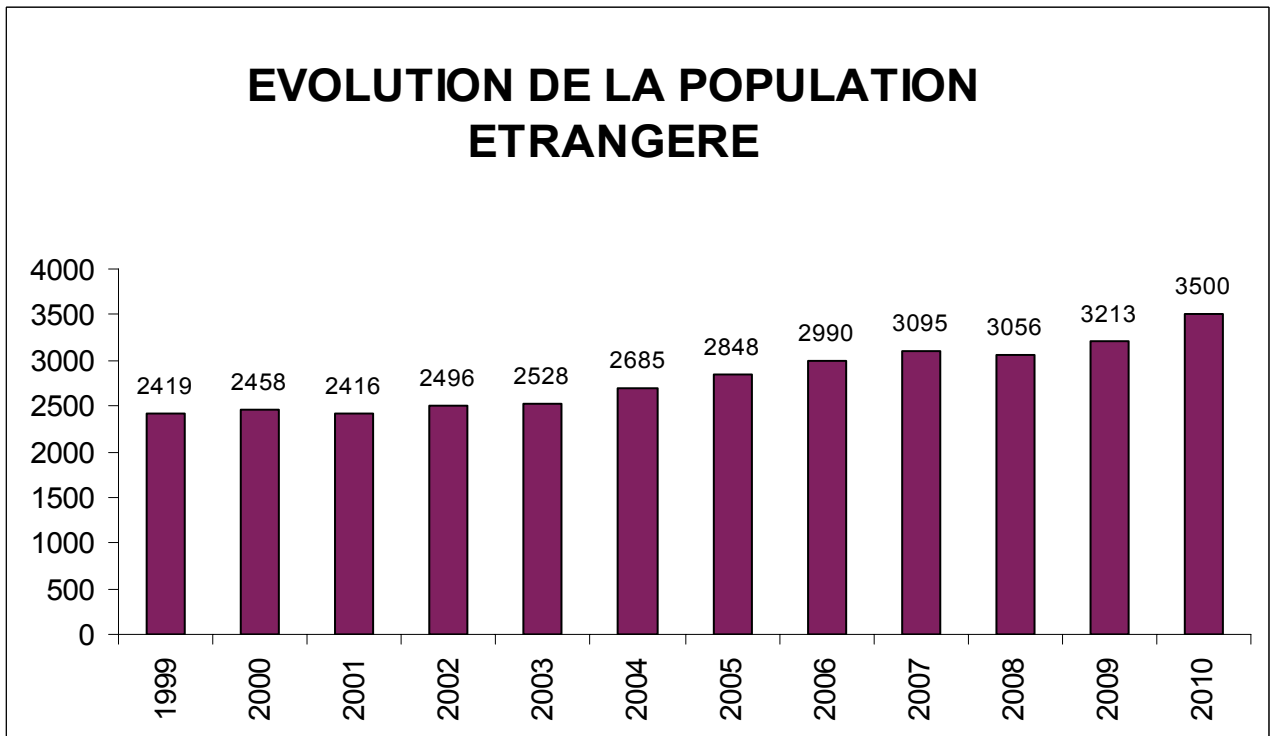
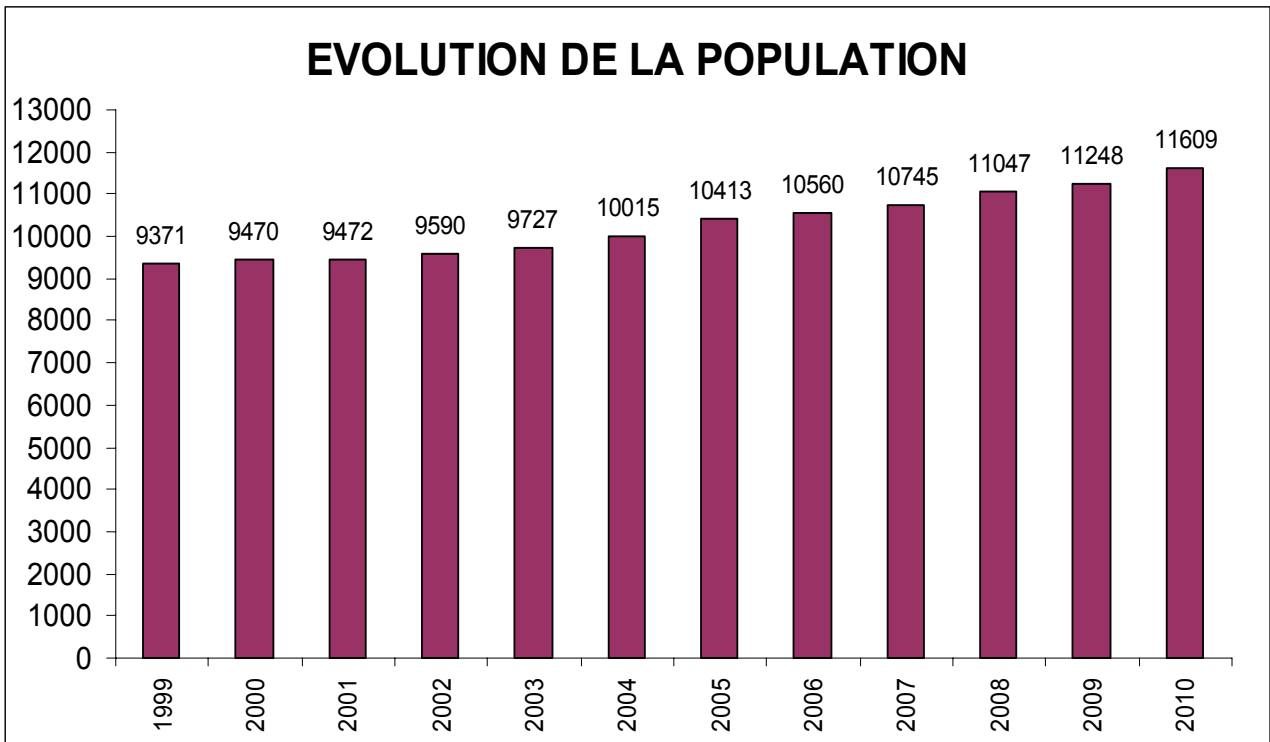
Il a été effectué un nombre total de 3'467 mutations.

- Tenue à jour du registre civique :
 - o envoi du matériel de vote, envoi du matériel de vote aux Suisses de l'étranger, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, collaboration pendant les votations, organisation du dépouillement.
- Contrôle de 1'261 signatures concernant 14 initiatives et référendums

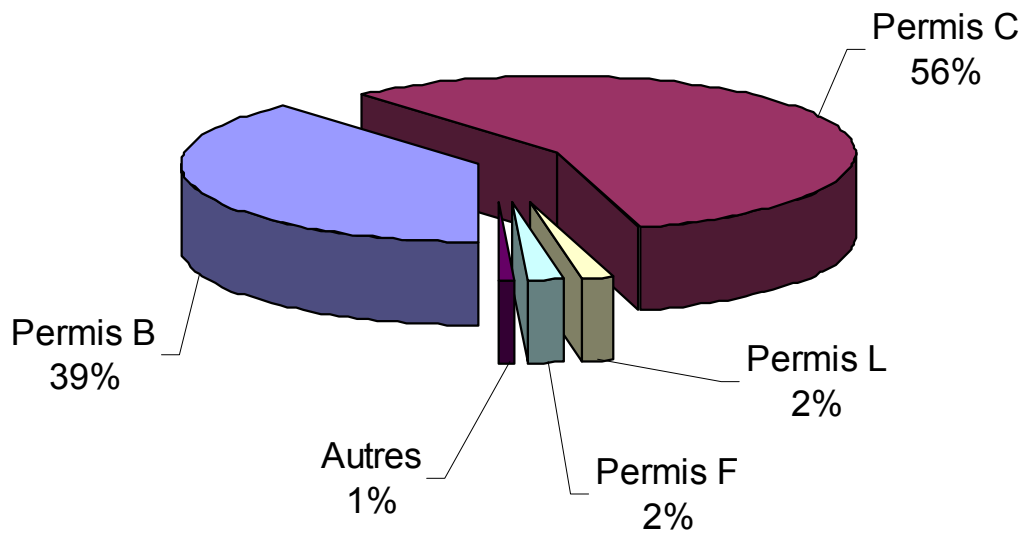
En 2010, le contrôle de l'habitant a délivré :

- 1'226 permis d'établissement
- 121 attestations et prolongations de l'attestation de séjour
- 1'031 attestations de domicile (mariages, départs etc.)
- 29 certificats de bonnes mœurs
- 488 cartes d'identité et passeports

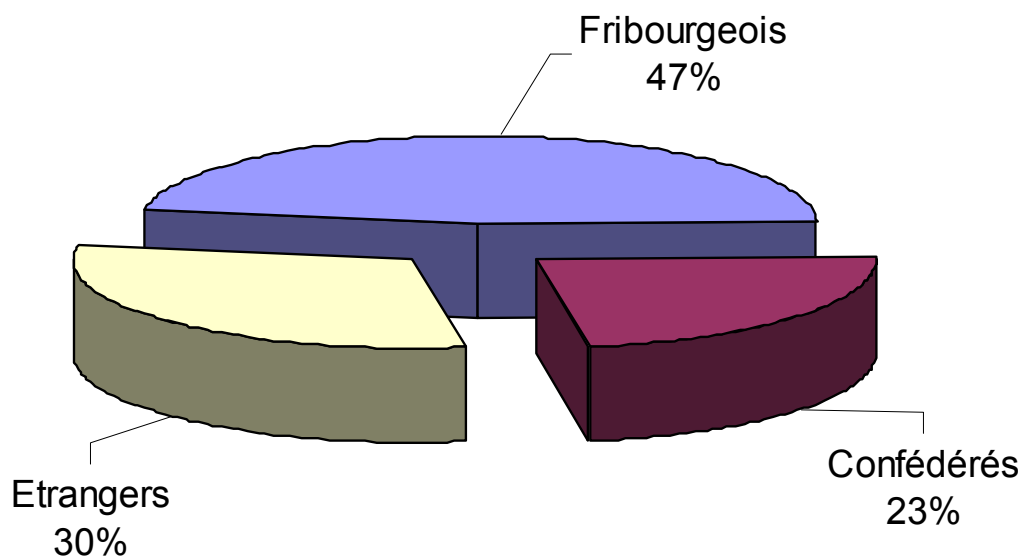
Il a également répondu à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement, etc.) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, Etat, communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants

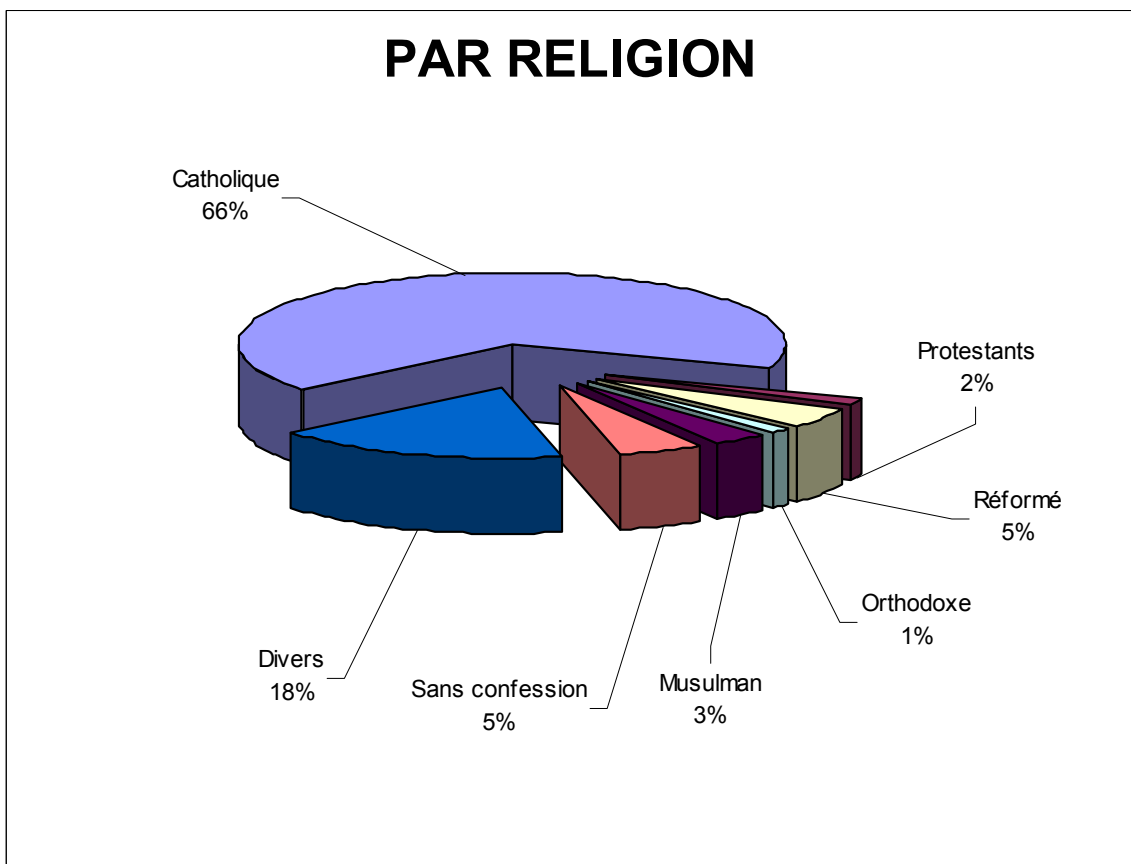
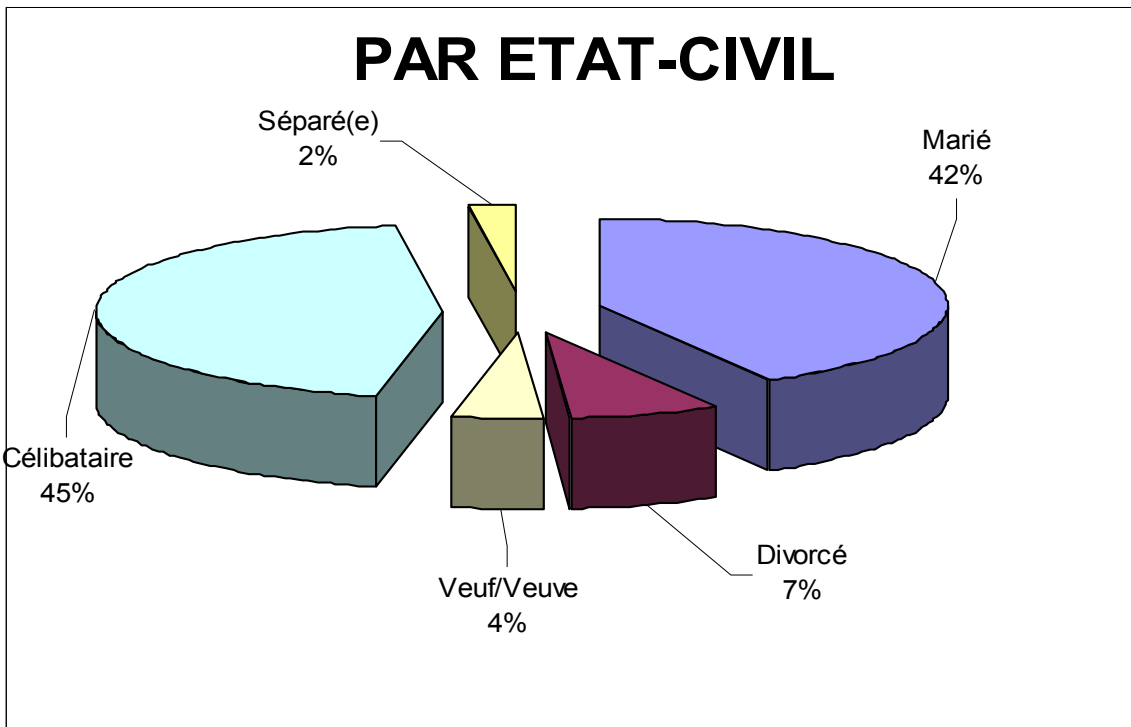


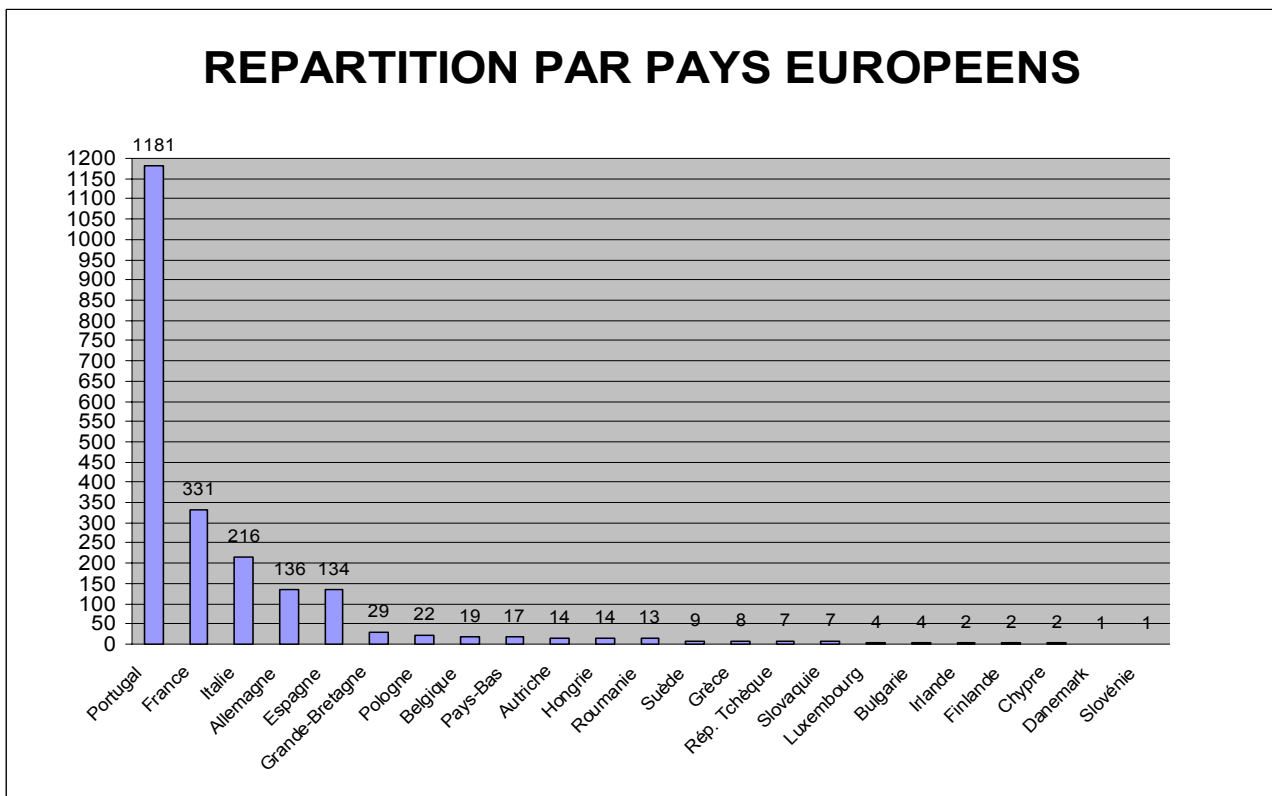
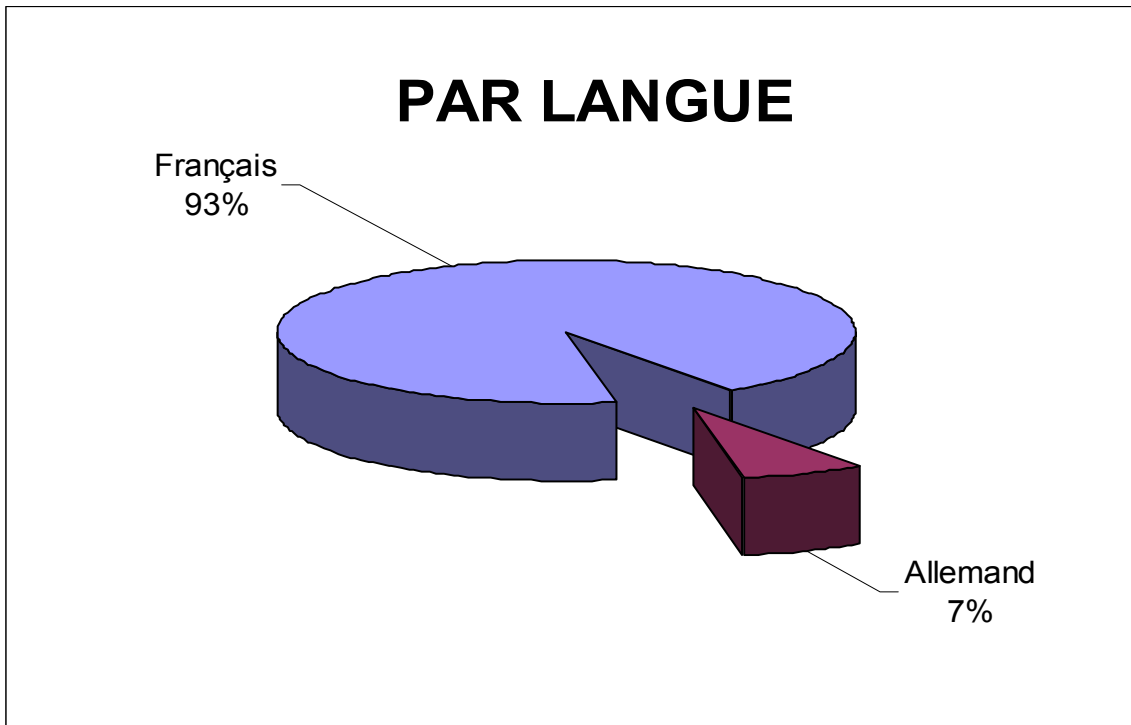
PAR PERMIS



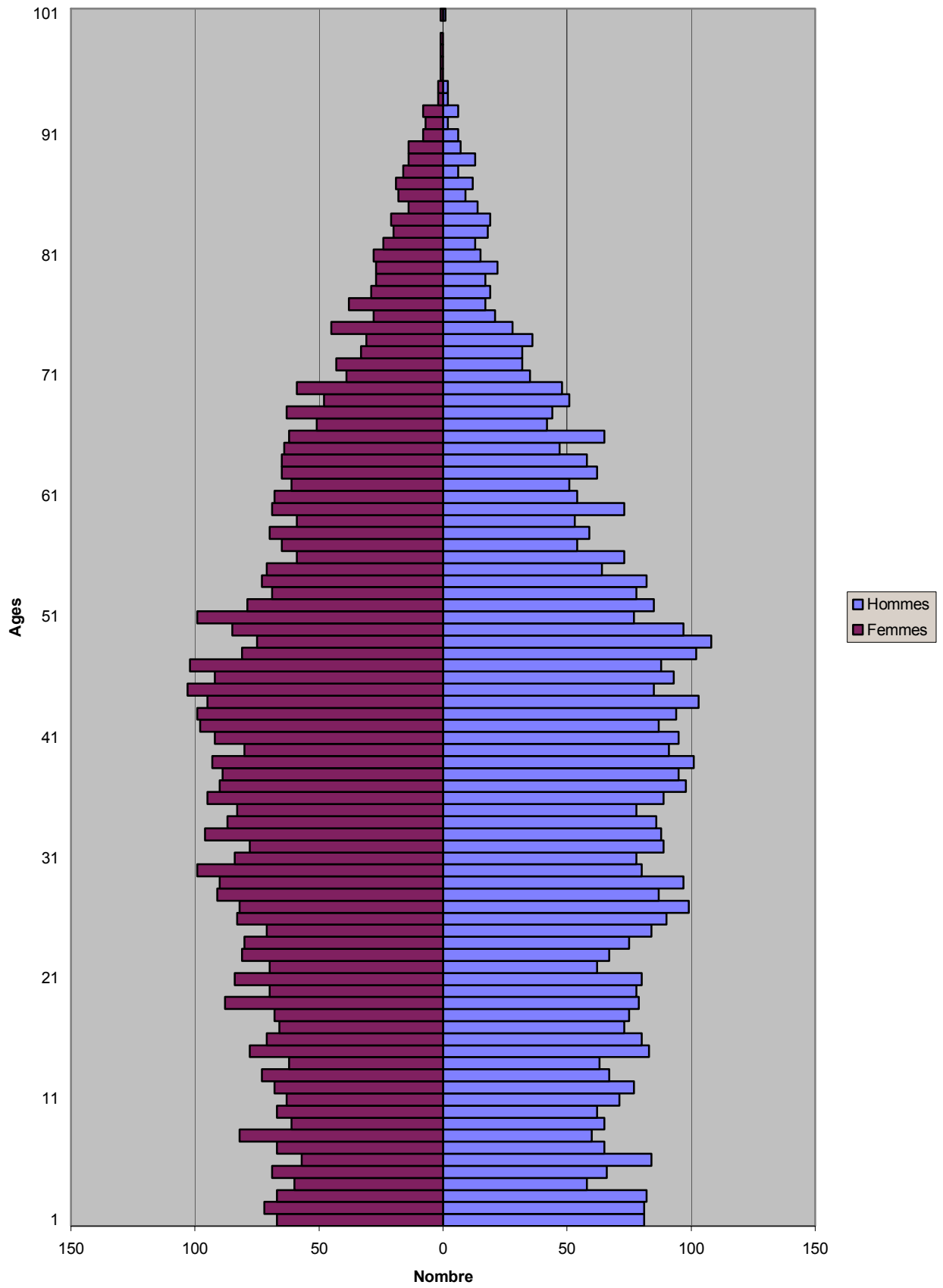
PAR ORIGINE







Pyramide des âges



5.9.4 PROTECTION CIVILE

A partir du 1^{er} janvier 2010, le nouveau Commandant du Corps local est M. Thierry Singy.

Durant l'année écoulée, les travaux suivants ont été effectués :

- Tests des sirènes
- Entretien des installations
- Le groupe des pionniers a réalisé un chemin piétonnier entre le Foyer St-Camille et l'arrêt de bus du Centre sportif du Platy

Hébergement des sociétés, de l'armée et de la protection civile

- | | |
|--|----------|
| - Utilisation des installations par les sociétés | 43 jours |
| - Utilisation des installations par l'armée | 79 jours |
| - Utilisation des installations par la protection civile | 15 jours |

5.9.5 ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL

Le 10 novembre 2010, le Comité de l'Organe intercommunal de la protection de la population a nommé M. André Brouchoud, de Villars-sur-Glâne, en qualité de chef de l'OrCoC.

VI. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente.

Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le corps des sapeurs-pompiers, l'organisme de la protection civile, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2010.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 11 avril 2011

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire

La Syndique

Emmanuel ROULIN

Erika SCHNYDER